



CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME de la Métropole



RÈGLEMENT 4.2 CAHIERS COMMUNAUX

CHAMALIÈRES

ARRÊT DU PLUi - 28 JUIN 2024



RÈGLEMENT / CAHIERS COMMUNAUX



SOMMAIRE

A/ Liste des emplacements réservés	p.5
B/ Dispositions relatives aux risques, aux nuisances et à la santé	p.7
C/ Eléments identifiés au titre du patrimoine	p.9
D / Dispositions relatives aux secteurs de projet (AU et +)	p.17
E/ Dispositions relatives aux secteurs particuliers (UG*)	p.19
F/ Secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL)	p.21
G/ Autres dispositions particulières (palette chromatique)	p.23





A/ EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

► Liste des emplacements réservés figurant aux documents graphiques sur la commune.

N°	Objet	Bénéficiaire	Surface m ²
1	Création d'une voie de desserte depuis la rue Ernest Renan avec un accès de 4m	Commune	336
2	Création d'une liaison piétonne largeur 3 mètres	Clermont Auvergne Métropole	118
3	Élargissement du Chemin des Cotes à 8 mètres	Clermont Auvergne Métropole	363
4	Aménagement d'un accès piéton depuis la rue Dolly	Clermont Auvergne Métropole	250
5	Aménagement d'un espace public - Mise en valeur des rives de la Tiretaine	Commune	258
6	Requalification du centre bourg	Commune	523
7	Création d'un équipement public à vocation socio culturelle en centre ville	Commune	75
8	Aménagement des carrefours avec la rue des Garnaudes	Clermont Auvergne Métropole	35
9	Élargissement de l'Avenue Pasteur à 12 mètres	Clermont Auvergne Métropole	473
10	Élargissement de la rue Alfred Danchaud à 8 mètres	Clermont Auvergne Métropole	325
11	Modification du carrefour entre l'Avenue Montjoly et l'Avenue Paul Bert	Clermont Auvergne Métropole	673
12	Modification du carrefour entre l'Avenue Aristide Briand et l'Avenue des Thermes - Aménagement de l'Avenue des Thermes	Clermont Auvergne Métropole	2 040
13	Élargissement de l'avenue Jules Massenet à 14 mètres	Clermont Auvergne Métropole	69
14	Création d'une voie verte de 12 m entre l'Avenue Jules Massenet et l'Avenue de la Première Armée Rhin Danube pour l'amélioration de la desserte du centre aquatique	Clermont Auvergne Métropole	851
15	Élargissement de la rue de la Papeterie à 12 mètres	Clermont Auvergne Métropole	228
16	Élargissement de l'Avenue Jules Massenet puis Avenue Beausite à 12 mètres	Clermont Auvergne Métropole	603
17	Élargissement de la rue Diderot à 8 mètres	Clermont Auvergne Métropole	291
18	Création d'une voie verte de 18m en débouché de l'Avenue de la Première Armée sur le Boulevard Gambetta pour mobilité douce	Clermont Auvergne Métropole	2 412
19	Creation d'une aire de retournement	Clermont Auvergne Métropole	465

N°	Objet	Bénéficiaire	Surface m²
20	Élargissement de l'Impasse des Littes à 6 mètres	Clermont Auvergne Métropole	153
21	Élargissement du Chemin de Bellevue à 8 mètres	Clermont Auvergne Métropole	238
22	Élargissement du Chemin Saint Gilbert à 6 mètres	Clermont Auvergne Métropole	519
23	Création d'une aire de retournement Imp. Gouraud	Clermont Auvergne Métropole	450
24	Création d'une voie d'accès à la zone Saint Gilbert	Commune	931
25	Élargissement chemin de Beaumont / rue des Montagnards	Clermont Auvergne Métropole	62

B/ DISPOSITIONS RELATIVES AUX RISQUES, AUX NUISANCES ET À LA SANTÉ

► Les dispositions générales relatives aux risques, aux nuisances et à la santé figurent au sein du règlement du PLU (Dispositions particulières / C). Les sections qui suivent les précisent, le cas échéant, à l'échelle communale.

Le Plan des Protections et des Contraintes fait apparaître les localisations des différents périmètres concernés par les dispositions suivantes.

Risque inondation

La commune est concernée par le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'inondation (PPRNPi) de l'Agglomération Clermontoise : voir Règlement (Dispositions particulières / C) et annexes.

Risques mouvement de terrain

Retrait-gonflements des argiles

Les zones d'aléa du risque de rétractation-gonflement des argiles sont consultables sur le site Internet : <http://www.argiles.fr>.

La commune est concernée.

A savoir

Le Code de la construction et de l'habitation impose la réalisation de deux études de sol dans les zones d'exposition moyenne ou forte au retrait-gonflement des argiles :

- Une étude géotechnique préalable à la vente d'un terrain non bâti constructible ;
- Une étude géotechnique de conception au moment de la construction.

Glissement de terrain

Un inventaire départemental des zones ayant subi des mouvements de terrain a été réalisé en 2006. Cet inventaire est consultable sur le site Internet : infoterre.brgm.fr.

La commune n'est pas concernée.

Effondrement des cavités souterraines

La liste des sites et constructions soumis au risque d'effondrement des cavités souterraines répertoriés sur le territoire communal est consultable sur le site Internet : www.georisques.gouv.fr/dossiers/cavites-souterraines.

La commune n'est pas concernée.

► Cependant, toute nouvelle construction au-dessus ou à proximité immédiate d'une « cave-bâtiment » sera assujettie à une expertise détaillée devant expliciter les moyens à mettre en œuvre en termes de confortement de la cave et/ou de structure de l'ouvrage à construire pour assurer sa pérennité, comme celle de l'ensemble de la parcelle « bâtie ».

Coulée de boue

La commune n'est pas concernée.

Eboulement / Chute de blocs

La commune est concernée.

Erosion des berges

La commune n'est pas concernée.

Autres risques naturels

L'ensemble des communes de Clermont Auvergne Métropole est concerné par un **Risque sismique** niveau 3, les **risques de tempêtes** et d'exposition au **radon**.

Concernant les **feux de forêt**, la commune est concernée.

Risques technologiques

Risque industriel

La commune n'est pas concernée.

Transport de matière dangereuse

La commune est concernée.

Barrage

La commune n'est pas concernée.

Risque minier

Un périmètre est délimité au Plan des Protections et des Contraintes sur les anciennes concessions de bitume de Limagne dans le secteur de l'Escourchade.

► Au sein de ces périmètres des investigations doivent être menées pour tout projet d'aménagement ou de construction.

Le rapport informatif de 2008 réalisé est annexé au cahier communal. Il relève un aléa localisé faible à moyen de type « effondrement », un aléa faible de type « tassement » ainsi qu'un aléa faible de type « Gaz de mine ».

Sites et sols pollués

► La liste des sites ayant accueilli une activité susceptible de générer une pollution dans les sols est consultable à l'adresse internet suivante : basias.brgm.fr, dans l'attente des secteurs d'information sur les sols qui seront arrêtés par l'autorité préfectorale en application de l'article L.125-6 du Code de l'Environnement (décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015). La commune de Chamalières n'est toutefois pas concernée par un site pollué ayant appelé une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

Cependant tout changement d'usage d'un site industriel en activité ou dont l'activité est terminée devra être précédé d'études et de travaux nécessaires à la prévention d'une exposition dangereuse et à la détermination des usages compatibles avec les sites.

Classement sonore des infrastructures

Les arrêtés préfectoraux portant classement sonore des infrastructures de transports terrestres sont annexés au PLU. Ils comportent notamment des dispositions relatives à l'isolation acoustique des constructions. Les périmètres concernés figurent au Plan des Protections et des Contraintes.

C/ ÉLÉMENTS IDENTIFIÉS AU TITRE DU PATRIMOINE

► En application de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme, les éléments du patrimoine bâti remarquable à préserver sont repérés sur les documents graphiques au sein de trois catégories :

- le bâti remarquable, sur les constructions, ensembles caractéristiques ou les petits éléments du patrimoine bâti ;
- les ensembles urbains (exemple : fort villageois) ;
- les sites témoins (exemple : vestiges).

► Les dispositions générales relatives au patrimoine bâti remarquable figurent au sein du règlement du PLU (Dispositions particulières / A). La liste des éléments identifiés figure ci-après, précisant le cas échéant, les éléments d'intérêt particulier et/ou des dispositions spécifiques pouvant s'appliquer.

Bâti remarquable

L'étude architecturale « Catalogue du patrimoine » identifiant et caractérisant les éléments du patrimoine bâti qui étaient recensés dans le PLU communal est annexé au présent cahier communal. Il convient de s'y référer. Les nouveaux éléments protégés dans le cadre du PLU de la Métropole figurent en fin de tableau.

Identification	Adresse	Références cadastrales
Cf document annexe "Etude architecturale »	12 rue du Coudert	AN0133
Cf document annexe "Etude architecturale"	27a avenue de la Gare	AK0311
Cf document annexe "Etude architecturale"	3bis rue des Rapeaux	AL0004
Cf document annexe "Etude architecturale"	27bis avenue Joseph Claussat	AD0287
Cf document annexe "Etude architecturale"	5 rue Anatole France	AD0633
Cf document annexe "Etude architecturale"	12 rue du Coudert	AN0131
Cf document annexe "Etude architecturale"	12 boulevard Bazin	AK0423
Cf document annexe "Etude architecturale"	10 avenue de la Gare	AK0317
Cf document annexe "Etude architecturale"	2 place Landouzy	AL0462
Cf document annexe "Etude architecturale"	58 avenue Pierre Curie	AL0457
Cf document annexe "Etude architecturale"	1 avenue Thermale	AL0032
Cf document annexe "Etude architecturale"	19 avenue de la Gare	AL0450
Cf document annexe "Etude architecturale"	49 avenue Pierre Curie	AL0447
Cf document annexe "Etude architecturale"	114 avenue de Royat	AL0465
Cf document annexe "Etude architecturale"	100bis avenue de Royat	AL0465
Cf document annexe "Etude architecturale"	33 avenue de la Gare	AK0690
Cf document annexe "Etude architecturale"	5bis place de la Gare	AK0606
Cf document annexe "Etude architecturale"	11 avenue de Royat	AD0230
Cf document annexe "Etude architecturale"	80 avenue des Thermes	AL0465
Cf document annexe "Etude architecturale"	2 rue d'Assas	AD0191
Cf document annexe "Etude architecturale"	14 rue Anatole France	AD0824
Cf document annexe "Etude architecturale"	7 avenue de Royat	AD0919
Cf document annexe "Etude architecturale"	1 boulevard Berthelot	AD0204


Cf document annexe "Etude architecturale"	2 rue Lufbery	AE0521
Cf document annexe "Etude architecturale"	80 avenue des Thermes	AL0724
Cf document annexe "Etude architecturale"	7 rue Charles Fournier	AD0168
Cf document annexe "Etude architecturale"	5 avenue de Beaulieu	AD0311
Cf document annexe "Etude architecturale"	5 place Sully	AD0264
Cf document annexe "Etude architecturale"	5bis rue Anatole France	AD0504
Cf document annexe "Etude architecturale"	55 avenue de Royat	AE0616
Cf document annexe "Etude architecturale"	7 rue des Saulées	AE0539
Cf document annexe "Etude architecturale"	12bis boulevard Bazin	AK0425
Cf document annexe "Etude architecturale"	6 avenue de la Gare	AK0316
Cf document annexe "Etude architecturale"	8 allée des Roches Claires	AI0095
Cf document annexe "Etude architecturale"	49 avenue de Royat	AE0476
Cf document annexe "Etude architecturale"	5 rue des Poulignes	AN0370
Cf document annexe "Etude architecturale"	7 avenue de Royat	AD0918
Cf document annexe "Etude architecturale"	7 place des Sarrazins	AE0787
Cf document annexe "Etude architecturale"	12bis boulevard Bazin	AK0424
Cf document annexe "Etude architecturale"	2 rue du Coudert	AN0693
Cf document annexe "Etude architecturale"	1c boulevard Bazin	AK0691
Cf document annexe "Etude architecturale"	59 avenue Pierre Curie	AL0464
Cf document annexe "Etude architecturale"	28 avenue de Montjoly	AE0775
Cf document annexe "Etude architecturale"	6 rue Jules Guesde	AE0029
Cf document annexe "Etude architecturale"	31 avenue de la Gare	AK0690
Cf document annexe "Etude architecturale"	102 avenue Joseph Claussat	AC0757
Cf document annexe "Etude architecturale"	60 avenue Pierre Curie	AL0456
Cf document annexe "Etude architecturale"	5 rue Charles Fournier	AD0167
Cf document annexe "Etude architecturale"	55bis avenue Pierre Curie	AK0366
Cf document annexe "Etude architecturale"	2 avenue de la Gare	
Cf document annexe "Etude architecturale"	66 avenue Pierre Curie	AK0320
Cf document annexe "Etude architecturale"	4 avenue de la Gare	AK0320
Cf document annexe "Etude architecturale"	55bis avenue Pierre Curie	AL0490
Cf document annexe "Etude architecturale"	4 avenue de la Gare	
Cf document annexe "Etude architecturale"	23 rue Pierre Poisson	AL0841
Cf document annexe "Etude architecturale"	4 place Landouzy	AL0464
Cf document annexe "Etude architecturale"	13 rue de Richelieu	AD1170
Cf document annexe "Etude architecturale"	1 rue Camille Desmoulins	AD1168
Cf document annexe "Etude architecturale"	66 avenue Pierre Curie	AK0320
Cf document annexe "Etude architecturale"	5bis avenue de Royat	AD0208
Cf document annexe "Etude architecturale"	3 avenue de Royat	AD0206
Cf document annexe "Etude architecturale"	7 rue Jules Guesde	AE0003
Cf document annexe "Etude architecturale"	16 avenue Joseph Claussat	AD0577
Cf document annexe "Etude architecturale"	49 avenue Joseph Claussat	AE0005
Cf document annexe "Etude architecturale"	78bis avenue des Thermes	AL0634
Cf document annexe "Etude architecturale"	6 boulevard Aristide Briand	AH0073
Cf document annexe "Etude architecturale"	3 rue du Pont de La Gravière	AE0486

Cf document annexe "Etude architecturale"	31 avenue Jocelyn Bargoin	AK0189
Cf document annexe "Etude architecturale"	42 avenue Joseph Claussat	AD0351
Cf document annexe "Etude architecturale"	67 avenue de Royat	AE0462
Cf document annexe "Etude architecturale"	6 rue Jules Ferry	AD0121
Cf document annexe "Etude architecturale"	26 avenue de Royat	AD0539
Cf document annexe "Etude architecturale"	137bis avenue de Royat	AL0655
Cf document annexe "Etude architecturale"	39bis avenue de Royat	AE0202
Cf document annexe "Etude architecturale"	105 avenue Thermale	A00735
Cf document annexe "Etude architecturale"	1 avenue Joseph Claussat	AD1049
Cf document annexe "Etude architecturale"	10 place des Sarrazins	AE0764
Cf document annexe "Etude architecturale"	68 avenue de Royat	AL0061
Cf document annexe "Etude architecturale"	1 avenue de Beaulieu	AD0309
Cf document annexe "Etude architecturale"	1 avenue de Royat	AD0205
Cf document annexe "Etude architecturale"	21 avenue Pierre Curie	AL0335
Cf document annexe "Etude architecturale"	23 avenue de la Gare	AK0313
Cf document annexe "Etude architecturale"	13 rue du Languedoc	AE0622
Cf document annexe "Etude architecturale"	2 rue du Serpent	AL0523
Cf document annexe "Etude architecturale"	9 avenue Jocelyn Bargoin	AK0339
Cf document annexe "Etude architecturale"	12 avenue de Royat	AD0192
Cf document annexe "Etude architecturale"	66 avenue de Royat	AL0551
Cf document annexe "Etude architecturale"	25 avenue Thermale	AM0109
Cf document annexe "Etude architecturale"	26 rue de Roche Bonnet	AM0106
Cf document annexe "Etude architecturale"	15 impasse Pasteur	AE0374
Cf document annexe "Etude architecturale"	7 avenue Jocelyn Bargoin	AK0281
Cf document annexe "Etude architecturale"	59 avenue de Royat	AE0474
Cf document annexe "Etude architecturale"	76bis avenue des Thermes	AL0834
Cf document annexe "Etude architecturale"	12 avenue de Royat	AD1131
Cf document annexe "Etude architecturale"	62bis avenue de Royat	AL0064
Cf document annexe "Etude architecturale"	20 avenue Joseph Claussat	AD0163
Cf document annexe "Etude architecturale"	64 avenue de Royat	AL0063
Cf document annexe "Etude architecturale"	3 rue des Farges	AD0424
Cf document annexe "Etude architecturale"	1bis rue de Roche Bonnet	AN0574
Cf document annexe "Etude architecturale"	1bis avenue Joseph Claussat	AD0200
Cf document annexe "Etude architecturale"	4 rue Auber	AL0446
Cf document annexe "Etude architecturale"	19 rue Adrien Morin	AD0878
Cf document annexe "Etude architecturale"	116 avenue de Royat	AL0466
Cf document annexe "Etude architecturale"	15 rue Adrien Morin	AD0359
Cf document annexe "Etude architecturale"	4 boulevard Aristide Briand	AH0070
Cf document annexe "Etude architecturale"	7 avenue Thermale	AL0019
Cf document annexe "Etude architecturale"	3 boulevard Berthelot	AD1141
Cf document annexe "Etude architecturale"	75 avenue Joseph Claussat	A00810
Cf document annexe "Etude architecturale"	16 boulevard Aristide Briand	AH0077
Cf document annexe "Etude architecturale"	75 boulevard Gambetta	AK0032
Cf document annexe "Etude architecturale"	3 rue Adrien Morin	AD0352

Cf document annexe "Etude architecturale"	89 avenue de Royat	AL0090
Cf document annexe "Etude architecturale"	9 rue du Coudert	AL0038
Cf document annexe "Etude architecturale"	37 avenue de Royat	AD0250
Cf document annexe "Etude architecturale"	7 rue Dolly	AE0758
Cf document annexe "Etude architecturale"	1 rue Charles Fournier	AD0165
Cf document annexe "Etude architecturale"	41 avenue Thermale	AM0293
Cf document annexe "Etude architecturale"	20bis impasse Pasteur	AE0569
Cf document annexe "Etude architecturale"	98 avenue de Royat	AL0468
Cf document annexe "Etude architecturale"	11 impasse Pasteur	AE0376
Cf document annexe "Etude architecturale"	2 rue Pierre Poisson	AL0089
Cf document annexe "Etude architecturale"	11bis impasse Pasteur	AE0375
Cf document annexe "Etude architecturale"	100 avenue Joseph Claussat	AC0626
Cf document annexe "Etude architecturale"	29 avenue de la Gare	AK0310
Cf document annexe "Etude architecturale"	46 avenue Pasteur	AH0061
Cf document annexe "Etude architecturale"	14 rue du Bosquet	AE0161
Cf document annexe "Etude architecturale"	4 rue Anatole France	AD0525
Cf document annexe "Etude architecturale"	3 rue Charles Fournier	AD0166
Cf document annexe "Etude architecturale"	31 avenue Jules Massenet	AI0089
Cf document annexe "Etude architecturale"	21a avenue de Royat	AD1088
Cf document annexe "Etude architecturale"	2 rue Pascal	AD0320
Cf document annexe "Etude architecturale"	2 avenue de la Gare	AK0314
Cf document annexe "Etude architecturale"	12 rue Desaix	AD0164
Cf document annexe "Etude architecturale"	8 avenue de la Gare	AK0316
Cf document annexe "Etude architecturale"	31 avenue de la Gare	AK0309
Cf document annexe "Etude architecturale"	122 avenue Thermale	A00180
Cf document annexe "Etude architecturale"	9 place du Champgil	AE0787
Cf document annexe "Etude architecturale"	9 rue Lufbery	AD0854
Cf document annexe "Etude architecturale"	21 rue des Garnaudes	AL0053
Cf document annexe "Etude architecturale"	2bis avenue Joseph Claussat	AD0140
Cf document annexe "Etude architecturale"	12 avenue Joseph Claussat	AD0618
Cf document annexe "Etude architecturale"	39 avenue Joseph Claussat	AE0052
Cf document annexe "Etude architecturale"	2 rue Jules Ferry	AD0553
Cf document annexe "Etude architecturale"	30 avenue Joseph Claussat	AD0307
Cf document annexe "Etude architecturale"	6 avenue Voltaire	AD0019
Cf document annexe "Etude architecturale"	11 avenue Beausite	AI0482
Cf document annexe "Etude architecturale"	35 avenue Thermale	AM0098
Cf document annexe "Etude architecturale"	52bis avenue Pierre Curie	AL0427
Cf document annexe "Etude architecturale"	5 avenue de Royat	AD0207
Cf document annexe "Etude architecturale"	10 rue Emile Zola	AL0220
Cf document annexe "Etude architecturale"	10 rue Anatole France	AD0330
Cf document annexe "Etude architecturale"	3bis avenue Beausite	AI0478
Cf document annexe "Etude architecturale"	15 avenue de Royat	AD0236
Cf document annexe "Etude architecturale"	19 avenue de Royat	AD0238
Cf document annexe "Etude architecturale"	8 avenue de Royat	AD0712
Cf document annexe "Etude architecturale"	1 rue Diderot	AI0462
Cf document annexe "Etude architecturale"	51 avenue Pierre Curie	AL0715

Cf document annexe "Etude architecturale"	15 avenue Joseph Claussat	AD0184
Cf document annexe "Etude architecturale"	rue Dolly	AE0042
Cf document annexe "Etude architecturale"	14 rue d'Assas	AD0148
Cf document annexe "Etude architecturale"	33 avenue Jocelyn Bargoin	AK0188
Cf document annexe "Etude architecturale"	33 avenue des Thermes	AL0325
Cf document annexe "Etude architecturale"	51 avenue des Thermes	AL0360
Cf document annexe "Etude architecturale"	53 avenue des Thermes	AL0361
Cf document annexe "Etude architecturale"	6 avenue de Royat	AD0198
Cf document annexe "Etude architecturale"	16 rue Dolly	AE0046
Cf document annexe "Etude architecturale"	32 avenue de Royat	AE0696
Cf document annexe "Etude architecturale"	117 avenue de Royat	AL0681
Cf document annexe "Etude architecturale"	21 avenue Joseph Claussat	AD0174
Cf document annexe "Etude architecturale"	15 rue de Richelieu	AD1170
Cf document annexe "Etude architecturale"	39 avenue des Thermes	AL0606
Cf document annexe "Etude architecturale"	27 avenue Jocelyn Bargoin	AK0191
Cf document annexe "Etude architecturale"	36 avenue Pierre Curie	AL0373
Cf document annexe "Etude architecturale"	36 avenue Pierre Curie	AL0372
Cf document annexe "Etude architecturale"	26 avenue Pierre Curie	AL0379
Cf document annexe "Etude architecturale"	97 avenue Joseph Claussat	AC0159
Cf document annexe "Etude architecturale"	32bis avenue Joseph Claussat	AD0306
Cf document annexe "Etude architecturale"	11bis rue Emmanuel Chabrier	AL0343
Cf document annexe "Etude architecturale"	88 boulevard Gambetta	AIO486
Cf document annexe "Etude architecturale"	50 avenue Pierre Curie	AL0431
Cf document annexe "Etude architecturale"	8 rue Edouard Baudry	AL0194
Cf document annexe "Etude architecturale"	11 avenue de Beaulieu	AD0321
Cf document annexe "Etude architecturale"	3 avenue de Beaulieu	AD0310
Cf document annexe "Etude architecturale"	111bis avenue de Royat	AL0111
Cf document annexe "Etude architecturale"	115 avenue de Royat	AL0112
Cf document annexe "Etude architecturale"	19 rue des Garnaudes	AL0054
Cf document annexe "Etude architecturale"	10 rue des Farges	AD0384
Cf document annexe "Etude architecturale"	42 chemin de Bellevue	AK0247
Cf document annexe "Etude architecturale"	2 avenue Joseph Claussat	AD0139
Cf document annexe "Etude architecturale"	23 rue Adrien Morin	AD0362
Cf document annexe "Etude architecturale"	rue du Champgil	AE0168
Cf document annexe "Etude architecturale"	101 avenue de Royat	AL0094
Cf document annexe "Etude architecturale"	36 avenue des Thermes	AL0271
Cf document annexe "Etude architecturale"	26 avenue Thermale	AN0140
Cf document annexe "Etude architecturale"	103 avenue de Royat	AL0095
Cf document annexe "Etude architecturale"	10 rue d'Assas	AD0149
Cf document annexe "Etude architecturale"	96 avenue de Royat	AL0469
Cf document annexe "Etude architecturale"	107 avenue de Royat	AL0097
Cf document annexe "Etude architecturale"	7 rue Anatole France	AD0345
Cf document annexe "Etude architecturale"	34 avenue Pierre Curie	AL0375
Cf document annexe "Etude architecturale"	18 rue Emile Zola	AL0216
Cf document annexe "Etude architecturale"	105 avenue de Royat	AL0096
Cf document annexe "Etude architecturale"	2 rue Montriand	AH0437
Cf document annexe "Etude architecturale"	4 avenue de la Gare	AK0315
Cf document annexe "Etude architecturale"	1 rue Labruyère	AK0366
Cf document annexe "Etude architecturale"	66 avenue Joseph Claussat	AD0442

Cf document annexe "Etude architecturale"	8 rue Pascal	AD0317
Cf document annexe "Etude architecturale"	109 avenue de Royat	AL0098
Cf document annexe "Etude architecturale"	4 avenue des Thermes	AE0207
Cf document annexe "Etude architecturale"	22 avenue Pierre Curie	AL0381
Cf document annexe "Etude architecturale"	47ter avenue Thermale	AM0086
Cf document annexe "Etude architecturale"	6 rue du Languedoc	AE0150
Cf document annexe "Etude architecturale"	111 avenue de Royat	AL0099
Cf document annexe "Etude architecturale"	35 avenue Joseph Claussat	AE0054
Cf document annexe "Etude architecturale"	11ter avenue Thermale	AL0017
Cf document annexe "Etude architecturale"	7 rue Adrien Morin	AD0354
Cf document annexe "Etude architecturale"	3 boulevard Berthelot	AD0203
Cf document annexe "Etude architecturale"	39 avenue Pierre Curie	AL0365
Cf document annexe "Etude architecturale"	8bis rue d'Assas	AD0152
Cf document annexe "Etude architecturale"	9 rue Anatole France	AD0342
Cf document annexe "Etude architecturale"	4 rue du Pont de La Gravière	AE0136
Cf document annexe "Etude architecturale"	13 place Sully	AD0574
Cf document annexe "Etude architecturale"	16 rue du Languedoc	AE0074
Cf document annexe "Etude architecturale"	24 avenue Pierre Curie	AL0380
Cf document annexe "Etude architecturale"	1 rue de la Coifferie	AD0269
Cf document annexe "Etude architecturale"	9 rue Adrien Morin	AD0356
Cf document annexe "Etude architecturale"	52 avenue Joseph Claussat	AD0430
Cf document annexe "Etude architecturale"	8 rue d'Assas	AD0153
Cf document annexe "Etude architecturale"	55 avenue de Royat	AE0616
Cf document annexe "Etude architecturale"	56 avenue Joseph Claussat	AD0432
Cf document annexe "Etude architecturale"	1 rue du Champgil	AE0165
Cf document annexe "Etude architecturale"	56 avenue Joseph Claussat	AD0432
Cf document annexe "Etude architecturale"	15 rue de Richelieu	AD1170
Cf document annexe "Etude architecturale"	18 rue du Languedoc	AE0075
Cf document annexe "Etude architecturale"	rue de Jemmapes	AE0116
Cf document annexe "Etude architecturale"	28 rue Lufbery	AE0695
Cf document annexe "Etude architecturale"	23 rue du Languedoc	AE0648
Cf document annexe "Etude architecturale"	20 rue du Pont de La Gravière	AE0106
Cf document annexe "Etude architecturale"	28 rue du Pont de La Gravière	AE0846
Cf document annexe "Etude architecturale"	4 rue Lufbery	AE0193
Cf document annexe "Etude architecturale"	9 place Sully	AE0522
Cf document annexe "Etude architecturale"	24bis rue du Languedoc	AE0681
Cf document annexe "Etude architecturale"	34 rue du Languedoc	AE0083
Cf document annexe "Etude architecturale"	32 rue du Languedoc	AE0082
Cf document annexe "Etude architecturale"	33 rue du Languedoc	AE0095
Cf document annexe "Etude architecturale"	9 place Sully	AE0521
Cf document annexe "Etude architecturale"	3 rue du Languedoc	AE0151
Cf document annexe "Etude architecturale"	32 rue du Pont de La Gravière	AE0099
Cf document annexe "Etude architecturale"	2 place des Sarrazins	AE0159
Cf document annexe "Etude architecturale"	18 place du Champgil	AE0174
Cf document annexe "Etude architecturale"	9 place du Champgil	AE0170
Cf document annexe "Etude architecturale"	14 avenue de Villars	AN0663
Cf document annexe "Etude architecturale"	43 avenue Pierre Curie	AL0596
Cf document annexe "Etude architecturale"	11 avenue de Villars	AE0840
Cf document annexe "Etude architecturale"	4 place Landouzy	AL0463
Cf document annexe "Etude architecturale"	22 chemin de Bellevue	AK0338



Cf document annexe "Etude architecturale"	5 rue de Roche Bonnet	AN0690
Cf document annexe "Etude architecturale"	44 avenue Joseph Claussat	AD0426
Cf document annexe "Etude architecturale"	76 avenue de Royat	AL0621
Cf document annexe "Etude architecturale"	12 avenue de la Gare	AK0629
Cf document annexe "Etude architecturale"	48 avenue Pierre Curie	AL0425
Cf document annexe "Etude architecturale"	71 avenue de Royat	AE0461
Cf document annexe "Etude architecturale"	30 avenue Joseph Claussat	AD0308
Cf document annexe "Etude architecturale"	22bis avenue de Royat	AD0169
Cf document annexe "Etude architecturale"	3 avenue Jocelyn Bargoin	AK0692
Cf document annexe "Etude architecturale"	10 avenue Thermale	AL0039
Cf document annexe "Etude architecturale"	72bis avenue de Royat	AL0056

Identification	Adresse	Références cadastrales
Patrimoine religieux- Sœur Notre Dame-	4 avenue Joseph Claussat	AD1106
Villa Valentin Vigneron	15 rue Georges Desdevises du Dézert	AH0322
Immeuble 20e - Maison du personnel de la Banque de France	10 avenue de Montjoly	AD227
Villa Valentin Vigneron	3 rue des Rapeaux	AL5
Villa Valentin Vigneron	42 boulevard Gambetta	AI222
Villa Valentin Vigneron	34bis rue de Bellevue	AI839
Architecture contemporaine Valentin Vigneron	12 rue Gustave Nadaud	AH0134
Architecture contemporaine Valentin Vigneron	12 boulevard Aristide Briand	AH0074
Architecture contemporaine Valentin Vigneron	18 boulevard Aristide Briand	AH0078
Architecture contemporaine Valentin Vigneron	8 rue Bergson	AE0529
Architecture contemporaine Valentin Vigneron	62 avenue Paul Bert	AI0239
Architecture contemporaine Valentin Vigneron	14b rue Georges Desdevises du Dézert	AH0306
Architecture contemporaine Valentin Vigneron	50 boulevard Gambetta	AI0430
Architecture contemporaine Valentin Vigneron	7 rue du Général Gouraud	AI0285
Architecture contemporaine Valentin Vigneron	48bis avenue Pasteur	AH0062
Architecture contemporaine Valentin Vigneron	24 impasse Pasteur	AE0529
Architecture contemporaine Résidence "La Source Vive" 1970 Faye Paul (architecte) et Tournaire Michel (architecte)	20 avenue Jean Jaurès	AH0350
Bâtiment Banque de France	10 boulevard Duclaux	AH0400
Bâtiment Banque de France	2 boulevard Duclaux	AH0002
Bâtiment Banque de France	6 boulevard Duclaux	AH0003
Bâtiment Banque de France	10 boulevard Duclaux	AH0401
Bâtiment Banque de France	10 boulevard Duclaux	AH0399
Bâtiment Banque de France	31 avenue Pasteur	AH0020
Mur en pierre	rue Camille Desmoulins	AD617
Viaduc	avenue des Thermes, avenue de Royat	AL470

D/ DISPOSITIONS RELATIVES AUX SECTEURS DE PROJET

- ▶ Les secteurs de projet **UG+, UE+, AUG, AUE et 2AU** sont des périmètres sur lesquels est souhaité un aménagement cohérent pour répondre aux objectifs du PLU de la Métropole en matière d'habitat ou de développement économique.
- ▶ Les secteurs de projet, hors ZAC en cours d'aménagement, lors de l'élaboration du PLU de la Métropole, sont concernés par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP).
- ▶ Au sein des secteurs de projet, les dispositions à respecter pourront être mutualisées, telles que prévues au sein du règlement, pour les opérations portant sur l'intégralité du périmètre délimité ou en cas d'opération d'ensemble telle que définie dans le lexique du présent règlement.
- ▶ Les secteurs de projet bénéficient de règles spécifiques portant essentiellement sur la diversité de l'habitat (article 2), la végétalisation (article 5) et les hauteurs (article 7). Les tableaux ci-après regroupent les règles alternatives qui s'appliquent sur les secteurs. Les tableaux peuvent également renvoyer à la règle générale d'un plan thématique.

En cas d'opération d'ensemble dépassant le périmètre des zones AU ou + :

- ▶ Les opérations d'ensemble situées principalement au sein des périmètres de zone AU ou de secteurs «+» mais intégrant également des terrains en zones UG ou UE contigus, pourront appliquer les règles alternatives du secteur de projet, dans le cadre d'une mutualisation, à l'exception des règles de hauteurs et de pleine terre.

En cas de projet sur une partie du périmètre des zones AU ou + :

- ▶ Le projet devra s'inscrire dans le parti d'aménagement global du secteur défini dans le cadre des OAP.

S'agissant des règles de diversité de l'habitat (art.2)

- ▶ En cas d'autorisation d'urbanisme demandée sur une partie du périmètre, la programmation du projet devra :
 - soit correspondre aux obligations demandées pour l'ensemble du secteur ;
 - soit contribuer à l'atteinte des objectifs à l'échelle du secteur par une programmation en LLS ou accession abordable supérieure aux minimums demandés ;
 - soit disposer d'une part en Logement Locatif Social (LLS) ou en accession abordable inférieure, sous réserve de ne pas grever l'atteinte des obligations à l'échelle de la zone, justifiée par l'existence avérée d'autres projets en cours sur le secteur (autorisation d'urbanisme délivrée ou acquisition foncière par un opérateur de logement social).

S'agissant des règles de végétalisation (art.5)

- ▶ En cas d'autorisation d'urbanisme demandée sur une partie du périmètre, la programmation du projet devra :
 - soit correspondre aux obligations demandées pour l'ensemble du secteur ;
 - soit contribuer à l'atteinte des objectifs à l'échelle du secteur par des taux de pleine terre (PLT) et de coefficient de biotope par surface (CBS) supérieurs aux minimums demandés ;

- soit disposer de taux inférieurs, sous réserve de ne pas grever l'atteinte des obligations à l'échelle de la zone, justifiée à la lueur d'autres projets en cours sur le secteur (autorisation d'urbanisme délivrée)

S'agissant des règles de hauteur (art.7)

Les tableaux indiquent la hauteur maximale autorisée sur le secteur mais les OAP peuvent préciser et localiser des hauteurs inférieures à respecter pour favoriser l'insertion urbaine et paysagère des projets.

Lorsque les tableaux font mention d'une hauteur minimum, celle-ci s'applique selon les mêmes dispositions que celles de l'article 7 (70% des emprises au sol), appréciée à l'échelle globale du secteur ou de chaque construction individuellement.

Liste des secteurs de projet de la commune

AVENUE ARISTIDE BRIAND

DIVERSITÉ DE L'HABITAT	VEGETALISATION	HAUTEURS
60% LLS +10% accession abordable	PLT : 0,1 / CBS : 0,3	19m max.

VOLTAIRE FARGES

DIVERSITÉ DE L'HABITAT	VEGETALISATION	HAUTEURS
60% LLS + 10% accession abordable	PLT : 0,2 / CBS : 0,3	16m max.

VOLTAIRE CLAUSSAT

DIVERSITÉ DE L'HABITAT	VEGETALISATION	HAUTEURS
60% LLS + 20% LLS ou accession abordable	PLT : 0,1 / CBS : 0,3	19m max.

BOULEVARD BERTHELOT

DIVERSITÉ DE L'HABITAT	VEGETALISATION	HAUTEURS
60% LLS + 10% accession abordable	CBS : 0,2	28m max.

BANQUE DE FRANCE

DIVERSITÉ DE L'HABITAT	VEGETALISATION	HAUTEURS
60% LLS + 10% accession abordable	PLT : 0,3 / CBS : 0,4	22m max.

RUE DU PRE L'ABBE

DIVERSITÉ DE L'HABITAT	VEGETALISATION	HAUTEURS
90% LLS + 10% LLS ou accession abordable	PLT : 0,1 / CBS : 0,3	16m max.

E/ DISPOSITIONS RELATIVES AUX SECTEURS PARTICULIERS UG*

Le secteur UG* concerne la cité jardin Montjoly. Les évolutions du tissu et de l'architecture sont possibles dans la mesure où elles ne conduisent pas à une altération du modèle de la cité-jardin.



Les dispositions particulières qui s'y appliquent sont les suivantes :

Nouvelles constructions

► Les nouvelles constructions sont interdites et les reconstructions sont autorisées sous réserve de respecter les caractéristiques du modèle de référence de la cité jardin. Une marge de tolérance de 20 m² de surface de plancher pourra être appliquée sans donner droit à une possibilité d'extension ultérieure.

Les annexes

► Les annexes sont interdites.

Extensions

► Les extensions sont interdites.

Implantation

► Les bâtiments doivent être implantés avec un recul correspondant à celui des bâtiments les plus proches ou selon les mêmes principes de décrochement des façades existantes.

Volumétries


► Le volume initial sera conservé.

Toitures

► Les travaux de réfection des toitures reprendront la même forme et le même type de matériaux que l'existant.

Façades

► Les interventions sur le bâti existant (réhabilitation, ravalement des façades, modifications des percements...) devront respecter la modénature et la composition des façades actuelles.



► Le remplacement des menuiseries traditionnelles par des menuiseries à côtes normalisées ou l'utilisation de celles-ci dans les nouveaux percements, doit faire l'objet d'une étude particulière d'intégration. Dans le cas où des percements sont supprimés, il peut être imposé que les matériaux de remplissage soient posés en retrait du nu de la façade, afin de préserver la composition de la façade.

Clôtures

► Les clôtures seront conservées dans leur forme et leur traitement. Elles seront constituées d'un mur bahut surmonté d'une grille et seront d'une hauteur maximum de 1,20 m.

► Les clôtures constituées de murs pleins sont interdites

► L'emploi à nu de matériaux destinés à être enduits et les enduits de teintes saturées, le blanc pur, ainsi que le ciment gris sont proscrits.

Traitement des espaces extérieurs/plantations.

► Les espaces non bâtis feront l'objet d'un traitement soigné. Ils seront végétalisés à l'exception des espaces d'accès au garage et les entrées.

► Les constructions et aménagements seront conçus de manière à limiter leur impact sur l'imperméabilisation des sols et à favoriser la circulation de la biodiversité. Les aménagements ne devront pas entraîner une imperméabilisation des sols supplémentaire ou une diminution du couvert végétal. Toutefois des terrasses extérieures pourront être réalisées dans le prolongement des pièces de vie à condition de ne pas excéder une surface au sol de 15m².



F/ SECTEURS DE TAILLE ET DE CAPACITÉ D'ACCUEIL LIMITÉES

Commune non concernée



G/ AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

PALETTE CHROMATIQUE

Conseil pour l'emploi des nuanciers

Le rôle du nuancier-conseil est de préconiser un ensemble de teintes qui génère une harmonie et une ambiance. Pour que ce but soit atteint, le choix doit être aussi diversifié que possible et se porter sur tous les coloris. Une vigilance s'impose à cet égard car l'exclusion d'un ou de plusieurs tons annule de fait l'intention originelle des nuanciers.

Choix du coloris de la façade

Pour parvenir à une application réussie des nuanciers, on peut énoncer quelques autres recommandations. L'alignement de plusieurs façades compose l'espace de la rue. Il est donc nécessaire, pour le choix des teintes, de tenir compte des coloris existants sur les façades voisines. Ainsi il est important que les tons varient d'un bâtiment à l'autre par leur tonalité et/ou leur vivacité, et que des teintes identiques ne se répètent pas à une distance proche. On veillera également à une heureuse alternance des couleurs sur l'ensemble de la rue.

Si l'architecture traditionnelle avec son décor de pierre se situe dans les quartiers urbains, on optera pour un ton compris dans le nuancier du centre ancien.

Dans le cas des bâtiments datant de l'entre-deux-guerres, le choix du coloris de façade pourra s'effectuer en référence à la teinte d'origine ou à la palette de l'époque.

Choix du coloris des fermetures et châssis

Les châssis, volets, portes et persiennes peuvent être traités différemment. Les façades peu colorées et neutres gagneront à être égayées par des volets de couleur franche.

En règle générale, les contrastes de tons entre les fermetures et la façade sont à privilégier car ils enrichissent la perception de l'ensemble coloré que constitue chaque façade.

Modalités d'application

Lors du dépôt des demandes d'autorisation de construire (Déclaration Préalable notamment), il sera demandé, conformément aux dispositions du Livre IV du Code de l'Urbanisme une photo de la ou des façades concernées par le ravalement ainsi que l'échantillon ou la référence des coloris choisis.

Conseils techniques

A titre indicatif, il est énuméré ci-dessous les différents types de produits adaptés à la réfection des façades anciennes : Enduit à la chaux naturelle, teintée de finition lisse, badigeon de lait de chaux, peinture minérale

Nuancier de façades : Ville basse – Zone urbaine



Nuancier de façades : Centre ancien



Nuancier fermetures - Ville basse – Zone urbaine



Nuancier fermetures - Centre ancien



Nuancier fermetures – Tous quartiers





DÉPARTEMENT DU PUY DE DÔME

COMMUNE DE
CHAMALIÈRES

André DAVID Architecte DPLG Urbaniste
5 avenue des Thèmes BP 167 63408 CHAMALIÈRES CEDEX
Tél/fax 04 73 30 95 64 Mobile 06 80 05 43 54 Email Andre.DAVID22@wanadoo.fr
Ordre des Architectes n° A18835 SIRET 353 910 557 00027 APE: 742C

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)
ÉTUDE ARCHITECTURALE: CATALOGUE

J U I N 2 0 0 3

OBJET

Ce document a pour objet de recenser le patrimoine architectural de la commune de Chamalières, à partir de recensements effectués en 1991-1992, revus en 1997, dans le cadre de l'étude d'une ZPPAUP. À ces deux occasions, la commune a pris conscience de l'existence d'un patrimoine riche et varié, parfois tout à fait méconnu. C'est surtout la période moderne (de 1860 à nos jours) qui a déposé le plus de strates, non sans difficultés quant à prononcer des classements qualitatifs. On se situe dans un cas de figure où toute architecture est devenue ou peut devenir «patrimoniales».

C'est la raison pour laquelle il s'est révélé impossible de délimiter un périmètre de protection satisfaisant, et a fortiori d'en définir des règles de gestion.

La commune souhaite aujourd'hui que son PLU prenne en compte cette spécificité patrimoniale, d'une manière plus souple, consistant à préparer une application des articles L-123-1 7^e alinéa, R-123-9 11^e alinéa et R-123-11 du Code de l'Urbanisme, articles relatifs au contenu des PLU.

ARTICLE L-123-1

(Les PLU peuvent :)

« 7. identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique, et définir le cas échéant les prescriptions de nature à assurer leur protection ; »

ARTICLE R-123-9

(Le règlement peut comprendre tout ou partie des règles suivantes :)

« 11. L'aspect extérieur des constructions et l'aménagement de leurs abords, ainsi que éventuellement, les prescriptions de nature à assurer la protection des éléments de paysage, des quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger... »

ARTICLE R-129-11

(Les documents graphiques font en outre apparaître s'il y a lieu)

« h). les éléments de paysage, les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments sites & secteurs à protéger ou à mettre en valeur pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique, et notamment les secteurs dans lesquels la démolition des immeubles est subordonnée à la délivrance d'un permis de démolir ; »

PRÉSENTATION DU SITE

La commune de Chamalières est d'urbanisation relativement récente. Le processus est d'ailleurs toujours actif, que ce soit par conquête de terrains vierges, ou par reconquête, concertée ou individuelle, d'emprises déjà bâties.

On peut simplifier son histoire en 6 grandes périodes. Toutes se chevauchent et se mélangent, la notion d'identité tranchée entre quartiers tendant aujourd'hui à disparaître.

1. L'Antiquité voit l'existence probable d'une urbanisation peu dense aux portes d'Augustonemetum, au contact de zones de nécropoles, et sur la voie d'accès au grand sanctuaire du Puy de Dôme. Le site de la station thermale est actif durant cette période. Des vestiges bâtis ont été mis au jour durant le XIX^e siècle (anciens thermes) mais on ne connaît guère la topographie des quartiers antiques.
2. Au Moyen-âge se développe un bourg castral, qui contrôle le point de passage sur la Tiretaine de la route qui a succédé à la voie romaine. Avec ses deux châteaux, ses églises, ce bourg a laissé peu de traces tangibles, mais une forme urbaine générale, aujourd'hui peu perceptible. D'autres fiefs se partagent une campagne décrite comme fertile et mise en valeur : Beaulieu, les Saules...
3. L'Ancien Régime fait de Chamalières un site de plaisance, avec les grandes propriétés d'agrément de ceux qui peuvent s'échapper pour un temps de Clermont. Dans le même temps, un embryon d'industrie se fixe autour de la Tiretaine, avec ses nombreux moulins (à grain ou à papier).
4. Le XIX^e siècle voit le début d'une urbanisation plus structurée, par les deux extrémités de la nouvelle avenue menant à la station thermale qui renaît (l'avenue de Royat). C'est le temps d'une ville-jardin, faite de villas ostentatoires dans des parcs arborés. La station thermale, ville de loisirs médicalisés, développe un décor qui n'a rien à envier à ses concurrentes. La fin du siècle voit une accélération du processus urbain sous l'influence de l'industrie : la présence de l'eau entraîne le développement d'usines variées (brasserie, caoutchouc...). La commune devient une banlieue ouvrière avec des cités. Le bourg est percé et reconstruit en partie. La culture de la vigne (qui occupe la plus grande partie de l'espace encore rural) disparaît, frappée par le phylloxéra, libérant des emprises foncières considérables.
5. L'installation de l'imprimerie de la banque de France donne également naissance à des quartiers d'habitat, faits de lotissements de petites maisons (comme aux Galoubies). La poussée urbaine de Clermont entraîne la construction d'immeubles de plus en plus importants, à partir des années 1950. Les parcs disparaissent ou s'amenuisent (comme Montjoli en 1959), tandis que le thermalisme décline, amenant chaque année de nouveaux résidents dans les hôtels reconvertis ou reconstruits.
6. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, l'industrie se retire, à l'exception notable de la banque de France. Les emprises industrielles sont remplacées par des ensembles immobiliers, qui ne prennent pas toujours la forme de «quartiers». La densification in situ remplace progressivement la construction en site vierge, et le remplacement des parcs par des quartiers bâtis s'accélère. Une prise de conscience commence de s'opérer sur la nécessité de sauvegarder des témoignages bâtis du passé.

MODE D'EMPLOI

Les voies ont été classées par ordre alphabétique. Pour plus de simplicité, les voies affectées d'un patronyme sont identifiées par la première lettre du prénom (ex.: la rue «Charles-Fournier» est classée à la lettre «C»).

Seul le boulevard Aristide-Briand (à ne pas confondre avec l'avenue) a été dissocié de la liste.

Chaque construction ou fragment est repéré par son adresse (relevée sur place ou sur le cadastre).

Chacun fait l'objet d'une classification à partir d'étoiles (*).

- *** exceptionnel, monument...
- ** représentatif d'un style ou d'une époque...
- * caractéristique...

Des constructions «ordinaires» sont également parfois mentionnées pour mémoire.

Les termes soulignés indiquent qu'il s'agit de la dénomination du bâtiment ou de l'ouvrage. Une année soulignée atteste de la datation exacte du bâtiment ou de l'ouvrage.

Dans la mesure du possible, des clichés photo ont été annexés à la plupart des références. Ces clichés proviennent de campagnes menées en 1991, 1992, 1996 et 2003. Dans certains cas, il a été préféré montrer l'aspect antérieur de bâtiments qui ont été ravalés ou altérés depuis : en effet certains étaient alors dans leur état originel lors de la construction.

À de rares exceptions une photo ancienne a pu être annexée.

VOIES RÉPERTORIÉES

A

ADRIEN-MORIN
AMÉLIE-MURAT
ANATOLE-FRANCE
DE L'ARSENAL
D'ASSAS

B

BAZIN
DE BEAULIEU
BEAUSITE
DE BELLEVUE
BERTHELOT
DU BOSQUET

C

CAMILLE-DESMOULINS
DU CHAMPGIL
CHARLES-FOURNIER
DU COUDERT

D

DESAIX
DESDEVIZES-DU-DÉZERT
DOLLY

E

ÉDOUARD-BAUDRY
ÉMILE-ZOLA

F

DES FARGES

G

GAMBETTA
DE LA GARE
DES GARNAUDES

J

JEMMAPES
JOCELYN-BARGOIN
JOSEPH-CLAUSSAT
JULES-FERRY

JULES-GUESDE

L

LABRUYÈRE
LANDOUZY
DU LANGUEDOC
LUFBERY

M

MARMONTEL
MASSENET
MONTRIAND

P

PASCAL
PASTEUR
PAUL-BERT
PIERRE-CURIE
DU PONT DE LA GRAVIÈRE
DES POULIGNES

R

DES RAPEAUX
DE RICHELIEU
DE ROCHE BONNET
DES ROCHES
DES ROCHES CLAIRES
DE ROYAT

S

DES SARRASINS
DES SAULÉES
SULLY

T

THERMALE
DES THERMES

V

VILLARS
DES VIGNES
VOLTAIRE

BOULEVARD ARISTIDE-BRIAND



1



2



3



4



5



6



7



8

A

rue ADRIEN MORIN

voie ouverte en 1910

n° 1

(= n° 42 avenue Joseph-Claussat)

Immeuble d'angle*, années 1920 (?). Traitement architectural de l'angle (pan coupé, axe de symétrie). Modénature élaborée avec opposition de matériaux et de textures: soubassement Volvic, rez-de-chaussée arkose et Volvic (appareillage brut), niveaux enduit fin (peint clair), toit en débord avec aisseliers peints brun. 1

n°3

Immeuble d'alignement* de type «Art-Déco» avec décor floral modeste. Jeu de matériaux: alternance bandes lisses et briques à rez-de-chaussée. Crépi tyrolien et ros grain peint. Toiture Mansard ardoise. 2

n°7 + n°9

Immeubles jumelés* (symétriques). Années 1910 ou 1920 (?) Enduit tyrolien peint, frise en Volvic sous le toit (relais). 3

n° 15

Immeuble* années 1930, sans décor, à symétrie axiale. Volumes symétriques en légère saillie. Peint monochrome (crème). 4

n° 19/21

Immeuble* néoclassique très tardif, à encadrement et modénature Volvic. Vestiges badigeons originaux: ocre rouge, ocre jaune à rez de chaussée (1991). Inclusion de céramiques dans les façades. (ravit jaune). 5

n° 23

Villa urbaine alignée* «Art-Déco». Enduit tyrolien peint en gris, avec des parties lisses, linteaux brique, ferronneries (industrielles) «Art-Déco» (ravit). 6

rue AMÉLIE-MURAT

n° 1

Immeuble (formé de 2 corps de bâtiment, dont l'un forme l'angle de la place des Sarrasins). *Côté Amélie-Murat*: immeuble ancien * (XVI ou XVIIème), avec vestiges d'ouvertures chanfreinées (Volvic, arkose). Ancien fond de cour surélevé (niveau ancien) mis en évidence par la percée de la rue. *Côté Sarrasins*: immeuble placard d'alignement éclectique* (fin XIXème ou début XXème ?). Partie de façade en pierre de Volvic appareillée, partie enduite (jeux de textures). Toiture Mansard (ardoise), zinguerie (œil-de-bœuf). Élégante menuiserie* métallique d'un commerce du début de siècle. 7

rue ANATOLE-FRANCE

n°4

Villa* années 1920. tendance régionaliste. 8



9



10



11



12

n°5
Immeuble** moderne, années 30, évoquant le style «paquebot». *Architecte: J. Bosser (?)* Balcons à extrémité arrondie. Bichrome (crème et rose en remplacement de brun clair et blanc). 9

n° 5 bis
Villa urbaine** «Art-Déco». *Architecte: J. Bosser (?)* Modénature moulée, ferronneries décoratives. Monochrome (repeint récemment). 10

n°7
Villa urbaine*, années 1900-1910. Matériaux variés: soubassement Volvic, parties briques, galets; dernier niveau arkose et Volvic. Enduit tyrolien, de grain moyen (peint gris). 11

n°9
Villa urbaine*, années 1900-1910. Faux linteaux en arc outrepassé (inclusion de Volvic), linteaux pierre (peints en clair). Enduit tyrolien grain moyen peint clair. 12

n° 10
Immeuble d'alignement* «Art-Déco». Type très urbain, à modénature fortement exprimée (lignes verticales) 13



13



14

rue de l'ARSENAL

n° 3
Petite maison ancienne remaniée, avec fenêtre d'origine Renaissance (simple moulure chanfreinée, meneau et traverse brisés), ouverture XIXème avec piédroits biais. Porte datée «CE. 1811». Ancien badigeon ocre rouge remontant probablement à la réfection de 1811 (?). *Restauration récente radicale.* 14

rue d'ASSAS

voie ouverte en 1879 (partie sud) et 1901 (partie nord)

n°4 = n°14bis avenue de Royat

n° 8 + 8 bis
Immeuble d'angle moderne* (années 30 ou 40). Double entrée axée, parties formant saillie sur l'alignement. Décor sobre, enduit lisse monochrome (blanc cassé). Modénature ciment, toiture non visible. 15

n° 10
Villa * «Art-Déco» (Fustier arch.)
Construite à l'alignement, façade à dessin axé. Modénature ciment, enduit lisse monochrome. 16

n° 12
Villa * «1900»
Richesse des matériaux: modénature pierre calcaire et brique (dont brique vernissée), avec inclusion d'arkose brute, enduit tyrolien. Toiture ardoise en saillie (aisseliers peints gris). Clôture, balcon** en ferronnerie de type «Art Nouveau». Marquise métallique au dessus de la porte d'entrée. 17



15



16



17



18



19



21



B

boulevard BAZIN

n° 1 & 1 bis

Ancien Grand Hôtel Majestic (XIX^{ème}, 1865-1887)

Ensemble monumental*** simulant un château néo-Louis XIII, annexes (garages vers 1930 ?), parc***. Avant-corps*** métal et verre de style thermal 1900.. Modénature, chaînes d'angles (bossages à chanfrein) encadrement pierre (grès ou arkose, bossages à chanfrein), parois brique ou enduit lisse peint couleur brique. 18/19

n° 12 bis

Villa «Les Thermes» (XIX^{ème}, avant 1880)

Immeuble de type néoclassique tardif**, à balcons filants. Modénature Volvic, maçonnerie lissée avec faux appareil, toit Mansart ardoise. Entièrement peint (Volvic: gris, maçonneries ocre jaune clair). Grilles de balcons fonte, consoles métalliques curieuses. 20

n° 12

Extension (de plan triangulaire) de la villa les Thermes (XIX^{ème} post. 1880). Électrique complexe** (corniche à antéfixes, détails gothiques...). Entièrement peint (*idem* 12 bis) 21



22



23

avenue de BEAULIEU

voie ouverte en 1911

n°1

Immeuble d'alignement* (retrait sur avenue Claussat compensé par terrasse-balcon) Typologie Art-Déco (porte d'entrée, balcons), avec influences régionalistes (matériaux bruts). Recherche d'un fort contraste de texture entre parties basses «rustiques» et hautes lisses. Soubassement Volvic brut, premier niveau granit ou arkose brut, avec encadrements calcaire fin, allèges en galets. Niveaux enduits, peinture jaune (effacée), allèges et linteau pierre. Toiture débordante (aisseliers) frise galets. (*travé*) 22

n° 3

Villa 1900*

Façade axée avec pignon en façade, bichromie (modénature, encadrements pierre peints crème, enduit lisse gris bleuté). Annexe, avec lambrequin* bois, porte à ferronnerie* Art Nouveau. Toiture tuile mécanique. 23

n°5

Villa** années 1910 (?)

Recherche de contrastes de matériaux: soubassement Volvic brut, rez-de-chaussée arkose (brute). Modénature (encadrements) en pierre claire. Enduit tyrolien de grain moyen. Allèges de galets en scul de bouteille. Encadrements de baies en arc outrepassé, avec partie en galet, inclusion de céramique. Linteau sculpté porte d'entrée. Toiture tuile mécanique. Clôture pilastres arkose et brique vernissée. 24

n°7 (= n°1 rue Pascal)

Villa* régionaliste années 20. Recherche de contraste des matériaux. Allèges en Volvic brut, bandeaux brique, frise en pouzzolane, pignons en arkose. Enduit tyrolien fin peint. Toiture ardoise avec pignons débordants en demi-croupe (fausse ardoise par endroits). 25



24



25



26



27



28



29

n°9(= n°2 rue Pascal)
Immeuble moderne* Années 30 ou 40
Façade présentant des volumes arrondis. Monochrome. (ravalé depuis 1991) 26/27

n° 11
Immeuble moderne* Années 30 ou 40. Façade avec ondulations. Monochrome. Toiture terrasse. 28

n° 19
Vestiges des anciens communs de Beaulieu (encadrements en Volvic). Très altéré. (pour mémoire)

avenue BEAUSITE

n° 2
Villa «Sites» (ou «Les Sites?»)*. Ensemble éclectique (début XXe ?) à réminiscences historicistes, dans un parc planté. Maçonnerie enduite peinte (sans doute polychrome à l'origine) refaite claire unie, toit d'ardoise. Portail. 29/30

n°3
Petite maison de type «Art.Nouveau**» tardif (vers 1920 ?) avec détails assez finement dessinés (marquise de l'entrée). Peinture monochrome claire, avec parties en brique vernissées. 31

n° 6
Villa éclectique* ordinaire, genre néoclassique, (années 1890 ?) Subdivisée en deux parties dont l'une forme terrasse (balustrons). Encadrements et modénature calcaire, enduit lisse peint. Petit pavillon* du début de siècle. Superstructures intéressantes (lucarnes). Modénature brique, enduit lisse peint. Portail d'entrée* (piliers Volvic, ferronneries). Vestiges d'un beau parc (peu d'entretien). 32

n°11
Petite maison historiciste* (genre médiéval). Toit d'ardoise, paroi enduite avec bichromie (encadrements blanc, parois crème). 33

chemin de BELLEVUE

n° 22
Villa moderne** des années 1960.
Interpénétration du jardin et de l'espace intérieur, patio. Lignes horizontales. Très représentatif de cette période. 34

n° 42
Villa* années 30/40, typologie régionaliste (maçonnerie Volvic, arkose, toit en demi-croupe, tuile mécanique) 35

boulevard BERTHELOT

voie ouverte en 1900

n° 1
Villa éclectique MH «C.P.» (XIXème 1884) Antérieure à la construction du boulevard
Typologie inspirée de la Renaissance et du style Louis XIII : Modénature, chaînes d'angle et lucarnes pierre (peinte en blanc). Remplissage brique (peut-être remplacée par brique de parement?). Décor sculpté. Toiture pentue ardoise refaite (simplification de la zinguerie). 36

n° 3
Pavillon éclectique (tardif?) à l'alignement
Façade sur rue axée. Modénature brique et Volvic, enduit tyrolien (repeint rose clair) Toit Mansard (ardoise) lucarnes Volvic. 37



30



31



32



33



34



35



36



37



38



39

n° 5

«Chale» éclectique

Façade sur rue axée. Modénature brique et calcaire, enduit lisse (couleur effacée). Toiture débordante en demi-croûte avec lambrequin* bois. Balcon bois. Toiture tuile rouge. 38

rue du BOSQUET

n° 2 : voir n° 32 avenue de Royat

n° 14

Immeuble «Art-Déco»* Façade présentant une symétrie axiale. Enduit tyrolien à très gros grain (teinte bonteaux), parties lisses claires (beige/crème). Décor floral moulé. 39



40

C

rue CAMILLE-DESMOULINS

Mur* d'enceinte de la propriété «Richelieu» (ancien Séminaire) portail avec pierre gravée datée 1771.

Parc* planté (pins).

rue & place du CHAMPGIL

n° 3 (rue)

Immeuble fin XVIème ou début XVIIème*. Fenêtres à meneaux plats disparus. Porte à imposte, arc (boutique? grange?), bandeaux horizontaux. Modénature Volvic. Tout repeint badigeon XIXème (gris clair/gris foncé/ bande rouge). Grille* d'un soupirail de cave en fer forgé. Bois de porte anciens. Très fortes mutilations récentes: écrêtement, destruction escalier. Le mur du fond de parcelle est constitué du «Mur des Sarrasins». 40

n° 1 (place)

Maison simple*, avec escalier-bloc en saillie. Modénature Volvic. Arbre planté sur domaine public. 41

n° 5 (place)

Immeuble ancien* (site de l'ancien Donjon, fond d'impasse formé de pas-de-mule). Ouvertures anciennes : fenêtre XVe, moulurée en cavet (la traverse manque) Fenêtres à meneaux chanfreinés (meneaux disparus). Volvic. 42

n° 16 (place)

Immeuble* XVIIIème. Façade ordonnée (symétrie, décroissance ouvertures vers le haut). Modénature Volvic (fenêtres à linteaux courbes, corniche, bandeaux, chaîne d'angle harpée). 43



41



42



43



44



45



46



47

rue CHARLES-FOURNIER

voie ouverte en 1896

n°1

Immeuble* d'alignement éclectique (vers 1900 ?). Seules les façades sur rue ont été traitées. Soubassement Volvic, lits alternés brique et pierre claire, les deux niveaux supérieurs sont enduits. Modénature alternant brique et pierre. Chaînes d'angle pierre (décor). Toiture tuile mécanique. 44

n°3

Villa Eline* (1906, Pelisse, architecte)

Façade à l'alignement, axée. Modénature pierre (calcaire) et brique, enduit lisse. Soubassement Volvic. Ravalement actuel monochrome gris (erroné). Toit tuile mécanique. 45

n°5

Villa*** Art Nouveau à influences régionalistes. Prise en compte assez fine des matériaux: Volvic, brique (dont vernissée), carreaux de céramique (décor Art Nouveau). Maçonnerie enduite (tyrolien) peint clair. Grille de balcon** fonte avec décor de chardons (orig. lorraine ?). Toiture mixte (petites tuiles plates sur pente forte et tuile mécanique sur pente moyenne, teinte rouge). Mise en valeur de la cheminée*, portail ferronnerie** Art Nouveau. 46/47

n°7

Villa Pomone (?) Villa ** éclectique tardive (imitant les modèles des années 1860). Corps principal à façade axée (la partie Nord, couverte d'une terrasse, pourrait être une extension « à l'identique »). Terrasse sur galerie protégeant l'entrée (piliers un peu grêles), tourelle carrée à toit en pavillon. Modénature brique-calcaire, enduit fin peint (briques également peintes). Toiture ardoise. Jardin. 48/49

n°9.

(= n° 22 bis avenue de Bayut)

Villa Claret (vers 1896?) Louis Jarrier architecte. Villa du constructeur du tramway de Clermont.

Villa éclectique** genre Louis XIII/renaissance tardive Encadrements harpés à bossages. Conception bi-chrome: modénature pierre calcaire (pas très finement traitée) enduit tyrolien fin peint (gris verdâtre: probablement moderne). Toiture (Mansart) ardoise, avec zinguerie. Tour de plan carré. Clôture métallique. Extension moderne évoquant les mêmes dispositions que l'original. 50/51



48



49



50



51



52



53



54



55

rue du COUDERT

n°2

Portail «Art Nouveau»** de la villa «Les Brises» (voir rue de Roche-Bonnet): ferronnerie intéressante, piles brique et arkose. 52/53

n°9

Villa Beauvoir

Villa * début XXème, avec toiture en demi-croûpe (aisseliers bois), balcons ** en fonte moulée peint vert amande. Enduit clair, frises de brique. Extension sans intérêt. 54

n°12

Pavillon Rose (1934) par V. Vigneron

Immeuble ** à parements de brique élaborés, structure et corniche béton. 55



56



57



58



59



60

D

rue DESAIX

n° 12

Immeuble d'alignement* (1900?). Éclectique à influences classiques. Soubassement Volvic arkose (bruts). Soubassement se prolongeant pour constituer le mur de clôture du jardin. Modénature pierre (triglyphes) ou brique et calcaire alternés, enduit tyrolien de grain moyen. Frise, allèges de baies avec décor en 2 textures (sortes de grecques formant des svastikas). Toiture tuile mécanique avec pignon en demi-croupe. 56

rue DESDEVIZES DU DÉSERT

n° 15

Villa* de Valentin Vignerot (1961), position en proue, façade pâte de verre bleu pâle. 57

rue DOLLY

voie ouverte en 1903

n° 7

Immeuble* d'alignement daté 1209. Façade régulière, modénature brique et calcaire. Enduit tyrolien fin. Détails* de terre cuite (tuiles de rives 1991, cartouche de la date) 58

n° 12

Immeuble* d'alignement, éclectique tardif (genre Louis XIII). Façade régulière, soubassement Volvic, modénature brique et calcaire (claveaux alternés). Enduit tyrolien (motif de grecques). 59

n°16

Villa* 1900, influences régionalistes. Modénature brique, parties arkose et Volvic, enduit. Toit avec croupe en saillie, ardoise écaille. Balcons fonte «Art Nouveau». Clôture* ferronnerie simple (Art Nouveau). 60



61



62



63



64

E

rue ÉDOUARD-BAUDRY

n°4

Manoir des Saulces * (XIXe ou déb. XXe sur base ancienne). Fondé en 1574, remanié en 1831 (disparition des douves). Probablement refait. Il reste deux tours sur la partie ancienne. Toit d'ardoise, maçonnerie enduite. Parc abandonné (2003). 61/62/63

n°8

Petite maison de ville* années 1920 (?) régionaliste très décorée. Parties en Volvic, faux pan de bois ciment peint, carreaux de céramique, enduits tyrolien moyen de teinte grise, encadrements lissés clairs.

64



65



66

rue ÉMILE-ZOLA

n°10

Pavillon type régionaliste tardif*, toiture débordante (aisseliers) en demi-croupe, avec appareillage pierre de façade (arkose + volvic) à dessin mosaïqué. Linteaux brique. 65

n°18

Pavillon type régionaliste tardif*, faux pans de bois, toiture débordante en pignon, soubassement appareillé Volvic, enduit peint ocre rouge. 66

F

rue des FARGES

n°3

Immeuble* «Art déco». Façade axée symétrique. Ferronneries. 67

n° 10

Villa* années 20, à influence régionaliste. Matériaux variés: Volvic, frise de brique, faux pan de bois, enduit tyrolien ocre beige (refait). Toiture avec demi-croupe en cul-de-poutre. 68



67



68



69



70



71



72

G

boulevard GAMBETTA

n° 75

Villa* " Clos Joli", années 1940, de style Art Déco tardif. Ensemble homogène (clôture, villa et jardin). Intéressant prise en compte de la pente. Parties en arkose, parties enduites avec tyrolien à gros grain (peint uris). Ferronneries. [69](#)

n° 78

Immeuble XIXème*, néoclassique tardif, avec portail fer à monogramme B. Façade régulière enduite (Volvic + enduit) à toiture faible pente. Petit édicule de jardin. [70](#)

n° 88

Immeuble XIXème 1882, de type éclectique. Pierre claire, enduit fin lissé clair. Quelques éléments de décor. Beau balcon fonte. [71/72](#)



73



74



75



76

avenue de la GARE

Vers 1880 ? (construction de la voie ferrée)

Ouvrages de génie civil

Rationaliste *** (XIXe, vers 1880?) Murs de soutènement séparant l'avenue de la Gare et de l'avenue des Thermes (partie basse, y compris accès secondaire grotte du Chien, côté avenue des Thermes), perrés appareillés (partie haute). Ouvrages de ferronnerie (escalier de la rue des Roches), garde-corps du trottoir surélevé. [73](#)

n° 2

Hôtel Terminus (XIXe, post. 1880?)

Éclectique *. Modénature évoquant la fin de la Renaissance (portail de l'avant-corps Est). Pierre calcaire, enduit lisse peint. Comble Mansard (ardoise). [74](#)

n° 4

Villa éclectique ordinaire*. Pierre calcaire, enduit lisse peint (ocre jaune), toit d'ardoise en pavillon. Clôture avec portail de ferronnerie**. Plantations (restes d'un parc). [75](#)

n° 6

Parc planté ** (accès Hôtel St-Mart). Portail ferronneries** [76](#)

n° 8

Villa éclectique ordinaire*. Pierre calcaire, enduit lisse peint (ocre jaune), toit d'ardoise mansard. Clôture volvic. [77](#)

n° 10

Villa des Fleurs (post. 1880?) Éclectique**. Modénature en Volvic, 2 étages en brique apparente, dernier niveau enduit (jeu de textures en bandes horizontales). Décor (céramiques* représentant des roses, des iris...). Ouvrages de serrurerie (balcons). *Altéré au niveau des balcons dont l'un a été clos* [78/79](#)

n° 12

Villa. Éclectique ** historiciste à base néo-Renaissance (XIXe ant. 1880). Calcaire et brique apparente. Toiture ardoise, zinguerie** (reils de bœuf, épi de la poivrière...). Communs * (en fond de parcelle, sur rue Pierre-Curie, n°66), grille de clôture en ferronnerie. Parc* planté. [80](#)



77



78



79



80



81



82



83



84

n°19

«Château de la Grotte du Chien»: ensemble éclectique** genre romano-régionaliste. (fin XIXème ?) Jarrier architecte. Mise en œuvre recherchée des matériaux. Volvic dominant (différents appareillages), inclusion de moellons d'arkose, de lignes de brique. Toitures faible pente (tuile creuse et tuile mécanique). *signalétique publicitaire mal disposée.* 81/82

n°23

Hôtel de l'Univers (aile N.O.). Éclectique * genre classique, à symétrie axiale (fin XIXème ?). Rez-de-chaussée surélevé formant perron. Appareillage Volvic avec inclusion de brique, enduit lisse peint. *(Altéré par l'extension moderne)* 83

n°25

Immeuble éclectique * genre classique, à symétrie axiale (fin XIXème ?). Toiture mansard (brisis ardoise). Rez-de-chaussée surélevé formant perron. Appareillage calcaire avec inclusion de brique, enduit lisse peint. 84

n°27

Hôtel Sévigné. Éclectique* genre «Louis XIII». (daté 1880, monogramme «CMs»). Façade à symétrie axiale. Matériaux variés: chaînes d'angle et encadrements alternant grès et Volvic, parement de la travée centrale brique, des travées latérales enduit tyrolien ocre jaune. Corniche Volvic, toit Mansard ardoise avec lucarnes calcaire. 85

n°29

Immeuble éclectique * genre classique, à symétrie axiale (fin XIXème ?). Toiture mansard (brisis ardoise). Appareillage calcaire avec inclusion de brique, enduit lisse peint. 86

n°31

Villa Magnin. Éclectique*, genre classique (fin XIXème ?). Façade à symétrie axiale. Modénature calcaire (?) enduit lisse avec faux appareil. Toiture non visible (balustres). Vestige de lettrage d'une enseigne ancienne. Clôture sur rue. 87

n°33

Villa (incluse dans le Pavillon Majestic, ant. 1880 ?) Éclectique ***, genre néo-Renaissance très ornée. Brique et pierre (peinte, indices de dégradations sans doute dues à une peinture non appropriée). Toit d'ardoise. Au premier: vitraux. Clôture. *(Pourrait faire partie de la protection MH du Pavillon Majestic)* 88

n° 35

Pavillon Majestic. MH
Misard architecte, 1912
Clôture*, parc** planté, portail d'entrée*** néo-rococo (daté 1912). 89/90



85



86



87



88



89



90



91



92

place de la GARE

créée vers 1880

Gare SNCF

Éclectique historiciste *** (néo-Louis XIII) MH

Construit en 1881. Bâtiment principal côté Royat, abri côté Chamalières. Brique et pierre. Toit d'ardoise (différentes pentes). Second-œuvre fonte *** (marquises). 91/92



93



94



95



96

rue des GARNAUDES

n° 19

Villa * années 1950, alignée sur rue. Soubassement pierre en opus incertum, niveau enduit. Porte bois ornée. Jardin avec vieux arbres, grille en ferronnerie ** plus ancienne, un peu disproportionnée. 93

n° 21

Villa * début XXe, genre «château» avec deux pavillons latéraux. Calcaire et brique, enduit lisse ocre (origine), éléments de décor sculptés. Couverture ardoise remplacée par bardeaux d'asphalte. Grand jardin avec cèdre et grilles ferronnerie ** importantes. 94/95

n° 28

Villa «A. Collin» (nom supprimé)

Villa de type NC tardif (fin XIXe?) en Volvic et enduit gris clair sur terrain clos de murs. Toit mansart ardoise. Symétrie axiale, modénature simple. Jardin fortement planté (arucaria).

Sur même parcelle, 1 côté du Couderc, villa sans intérêt. 96



97

J rue JEMMAPES

n° 8

Maison rurale. Bloc-escalier faisant saillie sur rue, couvert par un avant-toit. Mal restauré (produits inadéquats). 97



98



99



100

avenue JOCELYN-BARGOIN

n° 1 bis voir boulevard Bazin n°1/Ibis (ancien hôtel Majestic)

n° 3

Villa néoclassique** de dessin très sobre. (milieu XIXème).

Chaînes d'angle, bandeaux moulurés, encadrements et lucarnes Volvic. Enduit lisse peint blanc. Toiture ardoise à 4 pans. Porte d'entrée: piédroits 17è de réemploi, entablement droit XIXème. Au-dessus de la porte: console fer forgé rapportée. 98

n° 7

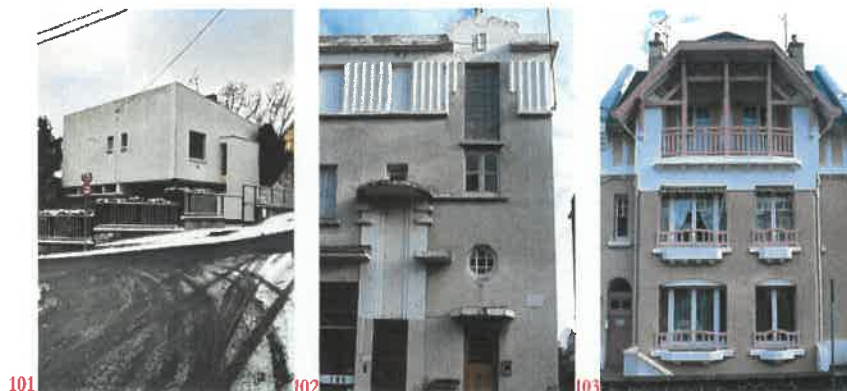
Villa éclectique* de style néo-médiéval.

Colonnes carrées à chapiteaux ornés de feuilles de vigne et de grappes de raisin. Soubassement Volvic. Tout peint blanc. Toit d'ardoise remplacé par bardeaux d'asphalte noirs. 99

n°9

Villa «Les Montagnes».

Pavillon éclectique* de facture classique (pierre blanche, enduit clair, toit d'ardoise remplacé par bardeaux d'asphalte noirs). Clôture métallique** sur mur bahut maçonné. Piles pierre surmontées lanternes. 100



n° 27

Villa moderne* années 60. Volumes nets, toit faiblement pentu. Angle reposant sur un poteau «maigre». Enduit fin blanc. [101](#)

n° 31

Immeuble* «L'Onsis» Alex Leyrat, architecte (Paris). Typologie années 30, décor moulé (mise en valeur de la porte par auvent). Enduit tyrolien à gros grain, avec parties lisses. Altéré par décor commercial des années 70. [102](#)

n° 33

Villa** années 20 (?), typologie régionaliste (normande) et balnéaire. Saillie de façade avec loggia (ouvrage de menuiserie), couverte par toiture en demi-croupe. Ravalé de manière fade (tons clairs). [103](#)

avenue JOSEPH-CLAUSSAT

voie ouverte en 1849

CÔTÉ IMPAIR

n° 1

Immeuble d'alignement éclectique. Façade régulière avec deux pavillons simulés. Modénature brique et pierre calcaire, enduit tyrolien à gros grain. Soubassement arkose. [104](#)

n° 1 bis

Immeuble d'alignement* éclectique. Façade axée. Rez-de-chaussée arkose brute et brique, modénature brique et calcaire (bossages saillants), enduit lissé avec raies horizontales (traces ocre jaune), bandeau rouge bordeaux sous l'avancée du toit. Toit saillant avec aisseliers. [105](#)

n° 15

Immeuble d'alignement* néoclassique simple. Percements réguliers. Modénature Volvic (corniche en doucine), enduit récent crème. Balcon fonte* peint clair. [106](#)

n° 21 (partie ouest)

Immeuble d'alignement* éclectique tardif, influences rationalistes (vers 1900 ?). Rez-de-chaussée Volvic et arkose. Modénature calcaire et brique. Enduit tyrolien avec bandes lisses. Toit en saillie (aisseliers). Balcon fonte et menuiseries peintes en gris. [107](#)

n° 27 bis

Villa «Berthe». Villa moderne**, avec réminiscences régionalistes (XXe années 20 ?), se caractérisant par un intéressant rapport au terrain (jeux d'escaliers), et une grande attention portée aux matériaux. Façade avec Volvic, frises de brique, bandeaux mêlant galets et arkose, pierre blanche (calcaire?), parties enduites peintes (différentes textures). Toiture ardoise, demi-croupe débordante en «cul-de-gaie». Jardin planté. [108/109](#)

n° 35

Immeuble* Éclectique. Modénature calcaire, frises brique et céramique, enduit tyrolien moyen. [110](#)

n° 39

Immeuble* Néoclassique. Façade à symétrie axiale. Modénature (encadrement, porte d'entrée, corniche moulurée) Volvic, enduit fin, peint (fausse harpe en partie Est). Teinte grise ancienne. Boutiques modernes mais respectant la symétrie. (en travaux 2003) [111](#)





112



113



114



115

n° 49

Villa Marguerite. Villa* 1900, modénature calcaire et brique (dont vernissées teinte verte). Allège avec Volvic «en cul de bouteille». Enduit tyrolien grain moyen. Lucarnes retroussées (à l'arrière). Restes d'une clôture «Art Nouveau» **112**

n° 97

Villa La Roseraie. Villa* 1900 (tardive ?), modénature calcaire et brique, enduit grain moyen. Pignon appareillage Volvic avec inclusion d'arkosé. Toiture tuile mécanique. Porche néo-rustique en Volvic, couvert de tuiles creuses. **113**

CÔTÉ PAIR

n° 2

Villa éclectique* à l'alignement (années 1880 ?)

Dessin à réminiscences médiévales ou Renaissance, corniche classique détaillée. Soubassement Volvic, modénature calcaire, enduit tyrolien fin. Petit jardin (masquant la façade sur boulevard). **114**

n° 2 bis

Immeuble d'alignement* néoclassique. Modénature Volvic, enduit lisse. Angle étroit à l'Ouest. **114**

n° 4

Maison Notre-Dame (ex-Sœurs de Notre-Dame dites de La Montgic)

Ensemble éclectique* XIXème 1872 (modifications modernes). Façade composée de façon dissymétrique avec présence de décor sculpté. Façade** de la chapelle néo-romane (byzantine), genre Vaudouyer). Modénature calcaire, enduit lisse peint clair. Inclusion de Volvic pour jeu de contraste sur chapelle. Toits d'ardoise. Maison néoclassique* attenante, en fond de jardin. Modénature Volvic, enduit lisse peint clair. Corniche en doucine. **115/116**

n° 6

«Maison Généralice» nom original disparu ? Villa** éclectique historiciste, influences Renaissance. Soubassement se prolongeant en clôture. Décor sculpté important (modénature, balustres). Pierre calcaire dominante et brique. Vitraux (simples). Toiture d'ardoise, lucarnes gothiques. Parc** planté. **117/118**

n° 12

Petit immeuble d'alignement* néoclassique. Modénature Volvic, enduit peint blanc cassé. Corniche en doucine. Aïout fin XIXème d'un balcon fer forgé. Portail XIXème de la cour. **120**

n° 14 + n°16

Immeubles d'alignement* néoclassiques. Façades axées. Corniche en doucine. *Alise en couleur actuelle inopportune.* **120**

n° 20

Immeuble d'alignement** néoclassique. Façade régulière composée. Alternance de parties enduites et de parties pierre. Modénature pierre de Volvic/enduit lisse crème clair (encadrements en partie peints ton pierre). *Évade latérale Est rasée de manière erronée.* **121**

n° 22 bis

Villa régionaliste-historiciste** datée 1913

Inspiration italienne. Construction enduite, avec parties brique et inclusion de parties en mosaïque d'esprit «Art Nouveau». Balcon bois formant avant-corps. (influences de la villa Miraflores du Vesinet (Bourgeois 1905) publiée dans des revues d'architecture) **122**

n° 24

Villa éclectique** à influences classiques et «troubadour». (Années 1880 ?)

Modénature calcaire, enduit tyrolien. Toit d'ardoise. Poivrière** de fantaisie (épi de fâitage). Clôture sur rue. Petit parc (peu entretenu). **123**



116



117



118



119



120



121



122



123



124



125



126



127

n° 28
Immeuble éclectique** de style régionaliste (?). Maçonnerie enduite clair, avec modénature Volvic, toit ardoise. [124](#)

n° 30
Presbytère. Maison néoclassique simple* retrait d'alignement, modénature Volvic, enduit clair. [125](#)

n° 32
Immeuble* début 20^e pierre (arkose) et enduit. [126](#)

n° 42 Voir n° 1, me Adrien-Morin

n°44
Immeuble** néoclassique (tardif ?). Maçonnerie enduite, avec modénature Volvic (encadrements et chaînes d'angle droits). Enduit fin peint (couleur d'origine indécélable). Corniche Volvic très fouillée. Balcons fonte ouvragée. Immeuble très vu (angle). [127](#)

n° 52
Immeuble* néoclassique tardif. Façade à symétrie axiale, avec niche gothique* en réemploi. Soubassement, modénature, corniche en doucine Volvic. Enduit fin (teinte effacée). [128](#)

n° 56
Immeuble* néoclassique simple. Deux niveaux en parement de Volvic, un niveau enduit tyrolien. Corniche moulurée, porte surmontée d'un entablement droit. [129](#)

n° 66
Immeuble* néoclassique simple. Modénature Volvic. Niche* ogivale (Volvic) «St-Alyre» (la statue manque). Ravalement «rustique» [130](#)

n° 100
Villa moderne* années 20 (?) tendance régionaliste (toiture en demi-croupe, enduit tyrolien moyen, pignon traité pierre). [131](#)

n° 102
Villa éclectique historiciste*** brique et pierre, toit d'ardoise pentu. Nombreux détails sculptés, poivrière. Vestiges d'un parc. Apparenté avec les villas de typologie identique de l'avenue de Royat. *Se situe dans un environnement bâti calamiteux.* [132/133](#)

n°118
Chalet Bellevue Villa moderne* (années 20 ?) à tendance régionaliste. Ensemble encore homogène, avec clôture. *pas de cliché.*



128



129



130



131



132



133



134



135

rue JULES-FERRY

voie ouverte en 1911

n° 2
Immeuble* 1900, à réminiscences «Louis XIII». Façade principale axée (sur avenue Bergougnan). Modénature soignée (encadrements, chaînes d'angle, brique et calcaire). Enduit tyrolien gros grain, avec parties lisses et frise de grecques. Sur avenue Bergougnan: intéressante boutique* en applique (sculptures). [134](#)

n° 6
Petit immeuble* 1900. Façade axée. Soubassement Volvic, modénature brique/calcaire. Enduit tyrolien à gros grains, peint clair. Toit en débord, nisseliers peints. Balcon fonte moulée «Art Nouveau». [135](#)



136



137



138

rue JULES-GUESDE

n°6

Immeuble *** de 1934. Architecte Valentin Vigneron (signé). Symétrie axiale, bow-windows aux angles. Soubassement Volvic, joints peints rouge. Parois ciment lissé, avec quadrillage en creux ponctué de cabochons. Porte surmontée d'un groupe sculpté (enfants). Menuiseries vert clair. *Repeint en partie «à l'identique»* 136/137

n°10 + n°12

Immeuble moderne*. Très caractéristique des années 50. Parois lisses peintes «crème». Séparation des balcons en briques de verre. *(ravalé teintes chaudes inadapées)* 138



139



140

L rue LABRUYÈRE

Ouvrages de génie civil

Rationaliste ***. (XIX^{ème}, vers 1881?). Perrés appareillés surmontés par des jardins. 139

n°1

Chalet "Jeannette", villa éclectique* tardive (vers 1900 ?). Chaînes d'angle pierre ou brique. Enduit lisse peint. Toit d'ardoise remplacé par tuile plate teintée noire. Jardin. 140

place LANDOUZY

n°1

Castel Hôtel («Castel du Parc»). Achille Ballière architecte, (XIX^{ème}, vers 1860 ?). Éclectique** mêlant Louis XIII et médiéval (poivrières). Marquise Art Nouveau rajoutée. Pierre claire et brique, toiture d'ardoise avec verrière centrale. Polychromie originelle altérée. Zinguerie simplifiée par rapport à l'origine. (Une ancienne coll. Louis Savenès). 141/142

n°2

Chalet** genre «ville d'eau» (XIX^{ème}, vers 1860 ?) Modénature brique avec parties Volvic. Pseudo tour brique avec créneaux Volvic. Balcons refaits. Couverture moderne en tuile mécanique. 143



141



142



143



144

rue du LANGUEDOC

n°4/6

Immeubles à base ancienne (XVI^{ème} ?), remaniés XVIII^{ème} et XIX^{ème}, ravalés avec brutalité. Surélevés par rapport à la rue (sol ancien). Tour d'escalier (en vis?) formant saillie sur façade, porte basse à moulure chanfreinée. Ouvertures XVIII^{ème}. Au 4: arcade avec clé ornée d'une coquille. Modénature Volvic. Enduit récent. Façade arrière présentant des percements anciens, peut-être l'ancien angle de l'enceinte extérieure du Château (entre n°6 et n°8). 144



145



146



147



148

n° 11 à 15 : Ensemble d'immeubles* 18 ou XIXème, très remaniés, restaurés de manière brutale. Hauteurs disparates sur rue, uniforme sur cour. [145 / 146](#)

n° 16
Petite maison à base ancienne. Linteau de porte en accolade (XVe? récupération?), timbré d'une croix (arkose). Corniche en doucine, encadrements Volvic et arkose. [147](#)

n° 18
Petite maison à base ancienne. Corniche avec gargouille canon, appui de fenêtre galbé (XVIIIème), porte basse chanfreinée [148](#)

n°23, n° 25, n° 33
Petites maisons rurales avec arc en plein-cintre au rez de chaussée. Corniches en doucine, encadrements simples en Volvic. Ravalements récents. [149 / 150 / 151](#)

n°32
Petite maison rurale avec arc en plein-cintre au rez de chaussée. Corniche en doucine, encadrements simples en Volvic. Ravalement récent. [152](#)



149



150



151



152



153



154



155



156

rue LUFBERY

n° 2
Petit immeuble éclectique* (XIXème, vers 1880) «coiffant» l'ancienne église St-Paul. Corniche, lucarnes, encadrements d'ouvertures et chaînes d'angle droites en Volvic. Restes d'un décor sculpté entourant le cartouche (vide) de l'ancien commerce. Toiture Mansard (ardoise). Induit récent sali, store moderne masquant des éléments de décor. (cliché ancien coll. Louis Sarrus). [153 / 154](#)

n° 2 bis
Immeuble à façade néoclassique*, (XIXème vers 1850), entièrement en pierre appareillée (Volvic). Fronton avec ouverture en demi-lune, balcon fer forgé. Encadrements des baies peints (?). Façade sur impasse plus ancienne: ouvertures (Volvic) à encadrement chanfreiné, fenêtre renaissance à moulure torique (traverse manquante). [155](#)

n° 4
Immeuble néoclassique* (milieu XIXème) Modénature, encadrement Volvic, enduit récent (inadapté), balcon fer forgé. [156](#)



157



158



159

M

avenue MASSENET

n° 31

Villa moderne* de type "fonctionnalisme blanc" des années 1940. Enduit lisse monochrome clair. Semble n'avoir pas été réalisée selon le projet initial. Petit jardin. [157/158](#)

rue MONTRIAND

n° 2

Villa éclectique* des années 1890 de type historiciste classicisant. Pierre claire enduit clair, toit d'ardoise avec tourelle vitrée à l'arrière. À l'avant, escalier à balustres, reprenant le décor de la façade. [159](#)



160



161

P

rue PASCAL

n° 2 voir 9 avenue de Beaulieu

n° 8

Immeuble moderne*. Années 40. Lignes classiques. Présence de brique. [160](#)

n° 10.

Manoir de Beaulieu MH. Daté du XVIème siècle (1551?). Vestiges d'un parc arboré. Douves remises en eau. Maçonnerie enduite (Volvic), toitures de tuiles plates petit moule. [161](#)

avenue PASTEUR

n° 28

Villa à l'alignement à réminiscences Art Nouveau*, pierre, brique et enduit tyrolien. Mise en évidence forte d'une souche de cheminée. Faux pan de bois simulé par des jeux d'enduits. Décor sculpté. Une partie des menuiseries, les ferronneries, sont encore en place. [162/163](#)

n° 32

Villa «Alexandre Yvonne»** 1939 Valentin Vigneron architecte. Façade du néo-classique moderne tendance Perret, axée, avec porche rentrant. Béton peint clair et brique de parement laissée naturelle. [164/165](#)



162



163



164



165



166



167



168

Impasse PASTEUR

n° 20/20bis

Immeuble* des années 1940 (?) à façade brique et encadrements béton. Recherche d'appareillage assez fine. [166](#)

n°11/13/15

Ensemble moderne* néo-classique, avec vocabulaire architectural élaboré (frontons). Façade ciment lisse, avec parties en saillie. Corniches béton. [167](#)



169



170



171



172

avenue PAUL-BERT

n° 1bis

Villa moderne* (années 1940 ?) marquant fortement l'angle de l'îlot. Jeux de volumes courbes. Toiture terrasse, enduit monochrome clair. [168](#)

avenue PIERRE-CURIE

n°21

Villa moderne des années 1950 ou 60, reproduisant les modèles antérieurs. Enduit clair lisse, peint. [169](#)

n°22

Villa des années 1930 ou 1940, type régionaliste tardif*. Soubassement pierre appareillée, niveaux enduits clairs. [170](#)

n° 24

Villa de type Art-déco*, modénature moulée, monochrome clair. [171](#)

n° 26

Villa des années 1930 ou 1940, type régionaliste tardif*. Soubassement pierre appareillée, niveaux enduits clairs. [172](#)

n° 27/27 bis

Petit immeuble de type moderniste*, années 1930 ou 1940, avec recherche de l'expression des volumes. Vraisemblablement mono ou bichrome à l'origine, mise en couleur actuelle (2005) inopportune. [173](#)

n° 34

Villa d'angle* d'un type hybride : moderne néoclassique (années 1930 ou 1940) avec influences régionalistes (soubassement pierre grossier). Balcon ciment moulé avec décor. [174](#)

n° 36/38

Villas modernes** des années 30 ou 40, aux lignes très dépouillées, avec balcons filants, et serrurerie réduite au minimum. Enduit lisse peint clair, monochrome. [175](#)

n° 39

Villa*, de type moderne des années 30 ou 40, aux lignes très dépouillées. Enduit lisse peint clair, monochrome. [176](#)



173



174



175



176



177



178



179



180

n° 43

Hôtel Radice**, immeuble de type Art-Déco au dessin très élaboré, avec nombreux jeux de volumes (saillies, parties rentrantes) et de matériaux (frise de céramique en superstructure). Situé en position dominante, il a été conçu pour être vu de loin. 177/178

n° 47 bis

Villa «Le Belvédère»

Villa moderne* (XXème, fin années 40, mais style antérieur). Ensemble homogène avec petit jardin très structuré (arbustes, parterres de buis taillé) et clôture. Enduit lisse peint clair (crème). 179/180

n° 48

Villa «La Lorraine»

Forte influence «Art Nouveau» (XXème, début ?). Perron avec ferronneries** «Art Nouveau». Corps de bâtiment principal bâti en mélange d'arkose, Volvic et brique. Toit d'ardoise avec encorbellement (aisseliers de bois peint brun rouge). Piles du perron en pierre calcaire. (travée Ouest rajoutée). 181/2

n°49

Villa «Castel Roc»

Villa éclectique/rationaliste** (XIXème vers 1880?). Façade avec jeux de textures et inclusion de carreaux de céramique (mal repeinte en blanc). Soubassement grès avec larmier Volvic. Ouvrages de ferronnerie* (marquise entrée, bow-window au Nord). Toiture ardoise altérée (chien-assis). Vestige d'un bec de gaz en clôture. 183

n° 50

«La Radieuse»

Immeuble* en forme de grosse villa des années 20 ou 30 (pignon avec 1/2 croupe). Enduit à petit grain peint. Frise brique-arkose-Volvic. Menuiseries et ferronneries Art-Déco standard. 184

n°51

Villa «Alaisienne»

Petit immeuble d'alignement* (XXème, 1903)

Façade axée. Soubassement arkose-Volvic, modénature et encadrements grès clair et brique, corniche et balcon Volvic. Enduit tyrolien. 185

n°60

Villa Saint-Pierre

Chalet** de style romano-régionaliste (XXème, début?).

Maçonnerie arkose à encadrement Volvic. Frise brique, inclusion de galets dans les tympans des baies. Toit débordant (tuile mécanique), aisseliers bois peints en rouge.

Portail d'entrée** couvert d'un toit de tuiles plates. 186

n°66

voir 12, avenue de la Gare.



181



182



183



184



185



186



187



188

rue du PONT DE LA GRAVIÈRE (Élargie en 1893)

n° 4

Petit immeuble d'alignement (XVIII/XIXe). Type simple. Façade tout pierre, corniche (Volvic). 187

n° 20

Maison XVIII/XIXème, traces antérieures (?) d'un arc à mouluré chanfreinée. Corniche en doucine, encadrements Volvic. Niche moderne sans caractère avec petite statue* ancienne abîmée (provenance inconnue). 188



189



190



191

n° 24
Maison début XIXème simple. Corniche en doucine, encadrements Volvic. Porche cintré avec réemploi fragment daté 1788. [189](#)

n° 30
Maison XVIII/XIXème simple. Corniche en doucine, encadrements Volvic. *(Mal ravali)* [190](#)

n° 32
Maison XVIII/XIXème simple. Corniche en doucine (Volvic). Bloc-escalier en saillie sur rue. [191](#)

rue des POULIGNES

Ancienne chapelle de style néogothique** (vers 1877). Pierre de Volvic avec enduit clair. [192](#)



192



193

R

rue des RAPEAUX

n°3bis
Villa les Rapeaux Fleuris (1935) Valentin Vigneron architecte.
Villa moderne** de type néoclassique, enduit lisse clair, arcades béton texturé gris-foncé. Vitraux. Menuiseries repeintes rose clair, jardin et clôture refaits avec lourdeur. [193](#)

rue de RICHELIEU

Partie sud de la voie ouverte en 1911

n° 13
Ancien Grand Séminaire.
(seconde moitié XIXème, vestiges antérieurs, adjonctions 1911/1912) Portail * avec parties XVIIIème (1772), chasse-zoues anciens. Bâtiment** XVIIIème sur rue, surélevé postérieurement (bibliothèque diocésaine au rez de chaussée) fontaine** avec socle de croix (1769) Chapelle Néo-médiévale** (arch. larrion) Cloître ecclésiastique-rationaliste***, avec influences néogothiques (arch. larrion). Jardin. [194/5/6](#)

n° 15
Ancien Grand Séminaire. Jarrier architecte.
Aile XXème siècle (1911/1912) Actuel Foyer «La Chanteries» Forte présence visuelle du bâtiment dans le paysage urbain. [197](#)



194



195



196



197



198



199



200



201

rue de ROCHE-BONNET

n°3

Villa «les Brises»

Villa** fin XIXème, de type «baignoire». Plusieurs bâtiments, dont deux tours en pavillon. Brique, calcaire, enduit gris-clair chaud, couvertures ardoise écaille. Lucarnes élaborées. Avant-corps avec balcons bois élaborés. Grand parc arboré. Voir *rus du Couliert pour le portail*. Sur même parcelle au n°5, villa moderne sans intérêt. 199/199

rue des ROCHES

n° 1 & 3

Hôtel «Royal St-Marc»

Ensemble hôtelier* formé de 3 apports (ant. 1880, remaniés postérieurement), sédimentés entre eux par des annexes modernes. Corps principal (côté voie ferrée) à dessin axé (2 pavillons encadrant une terrasse et un corps principal). Au Nord, «chalet» avec restes d'un lambrequin bois. Enduit tyrolien, encadrement lissé. Marquise* de l'entrée principale en ferronnerie (XXème, années 20?). Parc** avec cèdres. 200/1



202



203



204



205

allée des ROCHES CLAIRES

n° 8

Villa moderne** tendance "blanche" des années 1930 ou 40. Monochrome. Jeux de volumes mettant en valeur les courbes. Sorte de tour-vigie. 202/203

avenue de ROYAT

*voie ouverte entre 1876 et 1879 (de Clermont au bourg)
puis de 1879 à 1886 jusqu'au Parc Thermal.*

FACE IMPAIRE

n° 1

Pavillon de la Banque de France (années 30?)

Conçu pour sa situation en tête d'îlot. Brique avec calcaire et toit d'ardoise. Construction soignée. 204

n° 3

Ancien Hôtel Montjoli* (puis banque Chalus).

Construction caractéristique du «moderne héroïque» de la fin des années 50. Lignes horizontales tempérées par une verticale forte et des éléments de forme libre (inflexion sur la façade principale, galerie de l'arrière). Mise en couleur d'époque (bleu profond). 205

n° 5

Pavillon des années 10 ou 20 (?). Construit à l'alignement. Ouvrage de serrurerie sur cour. 206

n° 5bis

Immeuble en retrait (fin des années 40?). Sculpture allégorique* de la porte. Enduit beurre frais, volets vert clair repeint beige. *perte de lisibilité par suppression du contraste harmonieux.* 207

n° 7

Villa éclectique*** (années 1880). MH Style complexe, mêlant Renaissance, styles Louis XIII et flamand. Riche décor sculpté. Construction brique avec modénature calcaire, toit d'ardoise. Vitraux**. Intérieurs. Pavillon d'entrée** construit à l'alignement, de style néo-médiéval (influence anglaise), Volvic et arkose. Cheminées avec mitrons** céramique très ornés (style Tudor). Monogramme «C H» sculpté dans le gâble de la lucarne centrale. 208/209



206



207



208



209



210



211



212



213

n° 11

Villa Pezon ou "des Lions" (années 1880?) **MH**

Immeuble*** éclectique historiciste à typologie de château (pavillons latéraux, entrée axée). Style classique, avec superposition des ordres. Modénature Volvic, enduit. Toits d'ardoise (zinguerie). Clôture*** ferronnerie avec pile pierre (les «lions» ont disparu)remmise en couleur de manière sombre.

210/211

n° 17

Villa «G L» 1880

Immeuble* de type éclectique à réminiscences Renaissance, façade axée. Décor de bossage vermiculés. Toit d'ardoise. Altéré à rez-de-chaussée (*ex-perception*), repeint dans une teinte neutre jaunâtre ayant recouvert les matériaux. *en travaux*: **212**

n° 19

Immeuble d'alignement** éclectique historiciste (genre Louis XIII).Composition axée. Jeu de matériaux: modénature et encadrements Volvic, remplissage brique (chaînes harpées). Toiture Mansart (ardoise), lucarnes Volvic. Balcon. **213**

n° 21

Immeuble moderne* années 1940 ou 1950 en fond de cour (derrière immeuble éclectique ordinaire revêtu d'un carrelage récent). Façade axée, ferronneries légères. Assez finement dessiné. **214**

n° 37

Immeuble éclectique tardif, avec détails* des années 1900 (appendice vitré, très remanié). *Marquise du bar «le Gardon» peu esthétiqu*. **215**

n° 39

n° 39bis

Ensemble de 2 immeubles éclectiques* (fin XIXème, années 1880 ?) Modénature Volvic (corniche, encadrements, lucarnes), enduit gros grain peint blanc cassé (repeint ocre jaune). Mansart ardoise sur l'un, pas de lucarnes, toit à faible pente sur l'autre. *Boutiques actuelles peu adaptées, notamment «Éco-service» au n°39*. **216/217**

n° 49

Immeuble néoclassique*. Façade à symétrie axiale, avec niveaux différenciés. Modénature Volvic (chaînes d'angle, encadrements, fronton au-dessus des fenêtres de l'étage «nobles», simple entablement droit au niveau supérieur. Enduit ciment moderne. Balcons, imposte de la porte d'entrée en fonte (imitation fer forgé «Louis XIV»). **218**

n° 51

Immeuble néoclassique* refait 1900 (addition de pilastres ciment). Vestiges de polychromie: parties jaunes, enduit peint rouge (*ravalé jaune citron...*) .Lambrequins de fonte (beau dessin) à certaines fenêtres. Perron avec élégant escalier* balancé (Volvic). Surélévation inesthétique (bardeaux d'asphalte rouges).

voir aussi n° 12 avenue des Thermes. **219**

n° 57

Petit immeuble éclectique* (XIXème, années 1880), d'inspiration «classique». Brique et pierre, balcons fonte. (*Bien ravalé*). **220**

n° 59

Immeuble néoclassique* de l'avenue des Thermes (n°14) rhabillé par une modénature en ciment (années 1920 ou 1930), dessin assez élégant) **221**



214



215



216



217



218



219



220



221



222



223



224



225

n°67/69

Deux immeubles modernes* des années 1940, à composition axée presque identique, avant-corps légèrement saillant ; façade ciment monochrome claire. Faux bossages en rez-de-chaussée. **222**

n° 71

Villa éclectique tardive**, à influences Art-Nouveau. Encadrements brique et pierre, enduit tyrolien ocre-jaune, toiture ardoise en demi-croupe débordante (aisseliers). Clôture maçonnerie métal. **223**

n° 87bis

Villa éclectique* à tourelle, maçonnerie enduite tyrolien gris, encadrements brique et pierre, motifs en brique. Toiture pente faible tuile mécanique. **224**

n° 89

Villa Marguerite*, éclectique tardif, pierre blanche, linteaux brique, enduit fin clair. Travail très important sur la souche de cheminée** en pignon. **225**

n° 101 à 117

Ensemble ** de villas années 1920 ou 1930, alignées, à typologie constante (frontons) **226/7/8**



226



227



228



229

n°103

Ferronneries avec vitrages (porte, balcon)

n°115

«Titi-Bau». Balcons et aranées de toit élaborées.

n° 137

Saint-Victor

(restiges d'un enclos religieux) Maison de maître* d'origine XVIIIème (belle façade Sud-Est) romanisée XIXème (années 1860?); tour d'escalier saillante, façade Nord-est, superstructures... Parc* avec vestiges de terrasses et de plantations ordonnées (s'étendant sur les parcelles voisines). Mur d'enceinte en pierres d'arkose de grand appareil (récupération?). **229**

Très fortes altérations par adjonctions modernes (France Télévision).

n° 143

PARC THERMAL (PARTIE CHAMALIÈRES)

Piscine de l'ancien établissement thermal MH

MH classé, liste de 1889 **230**



230



231



232



233

Pavillon** de la source St-Mart (Louis Jarricot architecte). Construction XXème (années 20 ?), avec décor de mosaïque**. Enduit peint ocre jaune clair, toit de tuile mécanique. (restauré) **MH 231**

Établissement Thermal aile «Ledru» XIXème (1852-1856) MH

(adresse à Royat, une partie seulement sur Chamalières)

Casino:

voir avenue des Thermes

FACE PAIRE

n° 6

Villa éclectique* (années 1880)

Réminiscences Louis XV. Modénature calcaire, enduit, toit d'ardoise. Clôture ferronnerie simple. **233**

n° 8

Villa éclectique* (années 1880)

Réminiscences classiques. Modénature calcaire, enduit, toit d'ardoise. Clôture ferronnerie simple.



234



235



236



237

En° 12

Villa Lafond V

Villa éclectique* (années 1880). Façade axée. Modénature Volvic, enduit peint (rouge ?). Toit d'ardoise (lucarnes Volvic). Vestiges parc. Clôture* avec portail ferronnerie (monogramme), piles Volvic. **234**

n° 14

Villa éclectique* (années 1880). Façade axée, compromise par extension moderne (et remplacement de la lucarne centrale par une lucarne retroussée). Modénature pierre claire, enduit peint beurre frais. Restes d'un parc. Clôture simple avec portail. **235**

n° 14 bis

Villa Marie-Antoinette (XIXème, vers 1885) MH

Villa éclectique*** historiciste. Style Renaissance, avec détails évoquant l'architecture rationaliste (arc sur rue d'Assas, inclusion de céramiques). Brique, avec modénature calcaire. Décor sculpté. Toit d'ardoise avec zinguerie. Restes d'un parc à l'avant. Clôture** en ferronnerie (monogramme). Piles alternant parties Volvic et calcaire. *Dans son état d'origine. Découverte sur le site de monnaies gauloises lors des travaux de 1885.* **236/237**

n° 22 bis

(correspond au n° 9 rue Charles-Fournier)

n° 26

Immeuble Art-Déco*. Modénature ciment, entièrement peint. Grille de balcon standard époque. **238**

n° 28

Immeuble éclectique* (fin XIXe, vers 1880). En 1900: café de l'Union. Modénature Volvic (corniches, chaînes d'angle harpées, encadrements...). Enduit lisse peint (teinte verdâtre moderne). Mansart ardoise-tuile mécanique (ardoise remplacée par bardeaux d'asphalte noirs). **239**

n° 32

Immeuble éclectique* (fin XIXe). Modénature soignée, enduit d'origine avec alternance de bandes lisses et de parties à gros grains (*enduit détruit*). Appendice moderne disgracieux formant contraste avec la construction de base. **240**

n° 40

Immeuble de rapport néoclassique*. Percements disposés régulièrement (pas de symétrie axiale). Corniche, encadrements... Volvic. Enduit grenu ancien (*ravalé depuis*). Chaque ouverture est surmontée d'un entablement droit. Balcons (*fer forgé*). Toiture tuile mécanique faible pente. **241**

n° 62bis à 68

Ensemble* d'immeubles éclectiques tardifs, de typologie homogène (jardin avant, façade lisses peintes clair, toitures « Mansart »). **242**

n° 72bis

Villa** moderne (années 1930 ?), sans décor. Grandes baies, parements lisses et blancs. Extensions récentes peu visibles de la rue. Jardin planté. (*Restaurée années 1990*) **243**

n° 74bis

Villa** éclectique fin XIXe (?), style Louis XIII, avec deux extensions latérales de même style. Calcaire ou grès et brique, couverture ardoise. Éléments de décor sculptés (balcon avec armoiries). Grand jardin planté (cèdre). **244**

n° 86

«Chaleb»** avec second-œuvre bois important et bien dessiné (fortes sections). Mise en couleur gris (*enduit*) et blanc (bois). **245**



238



239



240



241



242



243



244



245



246



247



248



249



250



251



252



253



254



255

n° 96
Petit immeuble* d'alignement éclectique tardif (XXe) Modénature moulée très en relief.
Construit sur le site d'une villa «à poivrière» des années 1880. 249

n° 98
Villa* années 20 ou 30, à pignon en demi-croupe. Enduit tyrolien vert. 247

n° 116
Hôpital thermal militaire Bâtiment éclectique (XIXème années 1880 ?) de style un peu lourd, à façade axée (pavillon central), toiture Mansart. Chaîne d'angle et modénature pierre jaune, enduit lisse peint clair, toiture ardoise avec lucarnes pierre, zinc. 248

S place des SARRAZINS

Ancienne église St-Paul MH 249/250

n° 9
Immeuble ancien refait vers 1927. Porte basse surmontée d'une moulure (gothique?) 251

n° 10
Institution Sainte-Thècle
Bâtiment* à plan en L (partie sur rue, partie sur cour fermée) d'origine XVIIIème. Appuis de fenêtres galbés, corniches en doucine, gargouilles-canon. Traces d'un badigeon ocre jaune (1927). Sur cour, porte (néoclassique**?) surmontée d'un fronton porté par deux modillons galbés en talon 253

n° 11
Immeuble à base ancienne (caves) refait et surélevé en 1937. Adossée: fontaine publique* datée 1849. Bassin encore en place. Pierre appareillée (Volvic) 251

«Mur des Sarrasins» (arrières des n° 9 et 11, en mitoyen avec le 3 rue du Champgill)
Vestige du donjon du château de Chamalières*** (fin du XIe siècle).
Chaînes d'angles en grand appareil d'arkose, maçonnerie en moellons d'océine volcanique. 252

n° 12
Immeuble début XIXème. Symétrie axiale. Décroissance des ouvertures vers le haut. Corniche encadrements Volvic. Balcon* fer forgé. (même corniche avec le n° 14) 254

n° 14
Immeuble ancien. Porte chanfreinée, encadrements de fenêtre XVIIIème, corniche... Volvic. Vestiges d'un badigeon ocre jaune très chaud. 255

n° 16
Immeuble ancien, refait début XIXème. Linteau daté 1814, corniche en doucine... Volvic. Balcon* fer forgé. 255



256



257



258

rue des SAULÉES

n° 7 (*ouvre également impasse de Bourgogne*)

Immeuble néoclassique**, peut-être à base antérieure (?). Sur rue, partie terrasse, façade pierre appareillée (Volvic), porte* moulurée, arcade** (avec clé galbée en talon), balcon* avec monogramme. En retrait, façade plutôt classique, encadrements moulurés, bandeau orné de reliefs en creux, porte surmontée d'un entablement droit. En partie enduit (enduit à texture fine, peint en blanc). Sur impasse de Bourgogne, façade mixte pierre/enduit, belle arcade au rez de chaussée. **256**

place SULLY

n° 5

Immeuble éclectique** (XIX^eme, 1889, H. Munk architecte)

Modénature Volvic (chaîne d'angle harpée, corniche, console ornée, encadrements...) enduit lisse peint clair (blanc cassé). Peinture d'origine plus soutenue (fausse brique?). Balcons fer forgé (dont l'un daté 1889). Des parties brique au rez de chaussée ont été détruites, l'un des balcons comblé en partie. Boutique banale. **257**

n°13

Immeuble d'origine Renaissance rhabillé éclectique*. Symétrie axiale, grandes lucarnes (celle du centre double). Modénature Volvic, enduit moderne. Balcon. Les lambrequins des fenêtres ont disparu. Intérieur: escalier en vis, pierre, large porte Renaissance (murée). **258**

T

avenue THERMALE

voie ouverte de 1925 à 1929

n° 7

Villa Les Prades* de type éclectique tardif, avec influences régionalistes (toit à demi-croupe). Modénature brique et pierre claire, enduit gris-clair, couverture ardoise. Menuiseries avec réminiscences Art-Nouveau. Jardin. **259**

n°10

Villa St-Claude** éclectique tardive très bien dessinée. Inspiration classique. Modénature brique calcaire (ou grès clair), enduit tyrolien à grain fin de teinte gris clair (froid). Couverture d'ardoise, zinguerie, portail «Art Nouveau». **260**

n° 11bis

Villa* de type régionaliste méditerranéen. Enduit ocre jaune clair, menuiseries vert amande. **261**

n° 14

Villa St-Jean* des années 1920. Enduit jaune clair avec frises brique, menuiseries vertes, de dessin Art-Nouveau abâtardi. Jardin avec cèdre. **262**



259



260



261



262



263



264



265



266

n° 25

Villa Le Taya* de type régionaliste (toit à demi-croupe) des années 1920 (?). Avant corps couvert toiture demi-croupe en cul-de-géai. Volvic et arkose mosaïquées, enduit tyrolien à gros grain brun rouge. 263

N°26

Villa Maïtena* de type néobasque bien dessiné. Enduit ciment, faux pan de bois peint vert. 264

n° 29

Immeuble moderne (années 1950-60, V. Vigneron architecte). Curieux emploi d'une façade courbe. Modénature béton finement dessinée (style « Perret » tardif). 265

n° 35

Villa Les Brises* de type régionaliste (toit à demi-croupe) des années 1920 (?). Avant corps couvert toiture demi-croupe en cul-de-géai. Volvic et arkose alternés selon plusieurs appareillages, enduit tyrolien rose. Diverses modénatures (enduits, Volvic, brique et pierre...). 266

n° 39

Villa Roche Bonnet* de type régionaliste (toit à demi-croupe) des années 1920 (?). Deux volumes de toit dont l'un en demi-croupe en cul-de-géai (présence d'aiseliers peints clair). Encadrements brique et pierre ou ciment, enduit tyrolien de grain moyen, teinte ocre rouge. 267



267



268



269



270

n° 49

Villa des années 1940 ou 1950 d'un type néoclassique très tardif, mêlant détails archaïques et modernes. 268

n°105

Villa « Les Parnettes » ou « pour un peintre » (1937), V. Vigneron architecte. Copie d'une villa d'Auguste Perret pour un riche égyptien (Villa de Nabat Bey à Garches). Exercice de style néoclassique monochrome (blanc ou très clair). Altéré par des détails erronés (portail, volets roulants...). 269

n°122

Villa moderne "héroïque" des années 1950 ou 1960, avec volonté de déconstruction des lignes (fruit inversé, obliques sans fonction, décor abstrait...). Encore intacte. 270

avenue des THERMES



271



272



273



274

FACE IMPAIRE

sn°

Château de Montjoli**, Demeure de plaisance XVIIIe, remaniée au XIXe et transformée en locaux administratifs en 1959. Une légende veut que le parc (dont il ne reste qu'un fragment très remanié) ait été dessiné par Le Nôtre. 271

n° 33

Immeuble moderne néoclassique brique et béton (Valentin Vigneron 1940) 272

n° 39

Villa moderne* années 1940 avec intéressant traitement de la dénivellation Modénature ciment, monochrome ou bichrome à l'origine (ancienne mise en couleurs plus grise) 273

n° 51/53

Villas régionalistes* des années 1940, d'un type indéfinissable. 274



275



276



277

n° 65

Casino de Royat

1. Aile « Restauration »

Ensemble éclectique et rationaliste*** formé de deux corps de bâtiment, peut-être successifs: un volume massif (côté viaduc) et une aile plus basse, axée symétriquement, relié par une galerie de fonte assez élégante (Chaussegros-Clément à Clermont). Architecte non connu, fin XIXème ? Décor et modénature très soignés. Rez de chaussée: grès clair et brique (peinte en rouge), niveaux avec grès et 3 teintes de briques. Fonte peinte brun-rouge. [275/6/7](#)

2. Aile moderne XXème début, refait à plusieurs reprises jusque dans les années 60. Ensemble néo-tococo un peu lourd et massif. Enduit lisse peint crème (traces d'ocre jaune soutenu dessous). Sol* moderne (XXème années 50) de la terrasse d'accès (carrelage noir et bleu).

Source *St-Mart*

voir n° 143 avenue de Royat.

FACE PAIRE

n° 4

Villa éclectique (vers 1880) fortement remaniée XXème (années 20 ou 30, puis 90). Tour octogonale (brique et pierre, peintes) couverte d'un toit d'ardoise (vestige épi de faîtage zinc), façade courbe refaite moderne (béton) peinte rouge et crème. Toit d'ardoise. [278](#)



278



279



280

n° 12

(revers du n°51 avenue de Royat)

Immeuble éclectique**, avec double modénature (Volvic, placage ciment). Datation: XIXème, années 1870/80. Façade composée et axée, avec simulation de deux pavillons latéraux. Porte ornée («G»), balcons fonte imitation ferronnerie, lucarnes Volvic. Réseau de pilastres et bandeaux ciment. Enduit tyrolien texture moyenne, rez-de-chaussée présentant des bandes horizontales. Polychromie très atténuée (enduit ocre jaune, pilastres rouges ?). Ce dispositif serait l'inverse de celui de l'avenue de Royat. Toit de tuiles mécaniques (remplacement ardoises?) [279](#)

n° 36 (angle Émile-Zola)

Petit immeuble moderne* formant proue d'îlot, enduit ciment lisse très clair, monochrome. [280](#)

n° 78

Ancienne maison des Sœurs franciscaines (XIXème, post. 1862)

(restes de l'enclos religieux de St-Victor)

Construction néoclassique*. Modénature Volvic, enduit lissé blanc ou clair.

Altéré. [281](#)



281



282



283

Chapelle Saint-François (XIXème, post. 1862).

Chapelle néogothique*, de dessin un peu sec. Modénature et décor Volvic. Toiture tuile mécanique rouge sur forte pente sans doute en remplacement d'ardoise. [282](#)

n°80

Pavillon éclectique** de type néo-Louis XIII (XIXème, ant. 1880).

Façade et modénature en Volvic, toiture fortement pentue en petites tuiles plates.

Clôture* de la propriété, avec boules (masquée par le viaduc). [283](#)



V

avenue de VILLARS

n° 14
Ancien enclos de Fontmauce*, avec bâtiments hospitaliers, chapelle et vestiges d'aménagements paysagers. 284/285



rue des VIGNES

n°2 (ou 75 avenue Clausat)
Bâtiment Art-Déco tardif de la source Dumas. Typologie régionaliste, avec détails Art-Déco. 286



avenue VOLTAIRE

n° 6
Immeuble* années 30 (?). Angle avec saillie arrondie, toiture-terrace. Monochrome blanc cassé. Boutiques intégrées sous des arcs en anse de panier. 287

Additif

boulevard ARISTIDE BRIAND

Partie chamaliéroise de la ceinture des boulevards de Clermont-Ferrand



n° 1 (également n°48 bd Pasteur)
Immeuble moderne* des années 1930 ou 1940, béton modénature ciment lissé, avec mise en évidence du traitement d'angle d'ilot par la saillie des balcons. Monochrome à l'origine, vraisemblablement crème. Mise en couleur actuelle erronée (bichromie, peinture rose...) 288/289

n° 4
Immeuble* de type "Art-Déco" tardif avec élément de décor encore en place (traitement de la porte). Mise en couleur véritable actuelle erronée. 290

n°6-8-10
Immeuble moderne* des années 1960 à façade entièrement constituée de vitrage. Volumétrie assez élaborée à partir de redents. 291

n° 12
Immeuble brique et béton* de type moderne néoclassique (architecte Valentin Vigneron 1939) 292

n° 16
Résidence "St-Pol"
Immeuble moderne* de type moderne néoclassique (à la manière de Perret, architecte Valentin Vigneron 1938). Décor intérieurs et extérieurs très soignés. 293/294

n° 18
Poste de transformation électrique (fin des années 1930 ?). Béton, modénature béton. Rare exemple d'équipement de ce type dessiné de manière urbaine. 295



Les concessions de bitume de Limagne (Puy de Dôme). Phase informative et cartographie des aléas « mouvement de terrain » et « gaz de mine »

Rapport final n° 1

BRGM/RP-55016-FR
Avril 2008

Étude réalisée dans le cadre des projets
de Service public du BRGM 2006 06DEPD07

O. Renault

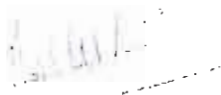
Avec la collaboration de
C. Gauthier, D. Molriat, D. Rouzaire

Vérificateur :

Nom : C. Mathon

Date : 30/04/08

Signature :



Approbateur :

Nom : Ph. Rocher

Date : 20/05/08

Signature :



Le système de management de la qualité du BRGM est certifié AFAQ ISO 9001:2000.

GEODERIS



4. Concession de bitume de l'Escourchade (commune de Chamalières)

4.1. GENERALITES

4.1.1. Situation géographique et administrative de la concession

La concession de l'Escourchade est située sur la commune de Chamalières à l'Ouest de l'agglomération clermontoise. Sa superficie est de 14 ha 36 ares 80 ca. Les travaux miniers ont concerné une surface de l'ordre de 0,4 ha.

La concession a été octroyée par ordonnance royale du 04/03/1829 au profit de M. LEDRU.

On note ensuite 10 titulaires successifs puis SCMBAC en 1884.

Une mutation au profit de la SMAC - ACIEROID est prononcée par décret du 05/02/1979 (JO du 28/02/1979).

La renonciation de la concession a été prononcée par arrêté ministériel du 12/06/1981 - (JO du 24.06.1981).

4.1.2. Contexte général du gisement

a) Topographie

Le gisement se situe en bordure d'un plateau à +448 m NGF.

b) Géologie

D'après la carte géologique n° 693 à 1/50 000 de Clermont-Ferrand, le gisement se situe sur le rebord ouest du fossé de Limagne dans les formations sédimentaires (g2) datant de l'Oligocène. Ces formations y sont décrites comme des sables, sables argileux et argiles.

Les rapports des ingénieurs des mines de l'époque font état de la présence d'arkoses d'une teneur de 8 à 9 % en bitume. La couche exploitée a un pendage est de 26° et a une puissance de 3 à 4 m. Le bitume à l'état libre constitue le ciment entre les éléments arkosiques. Une descenderie de 55 m et des galeries montrent une couche régulière dont la richesse croît en profondeur.

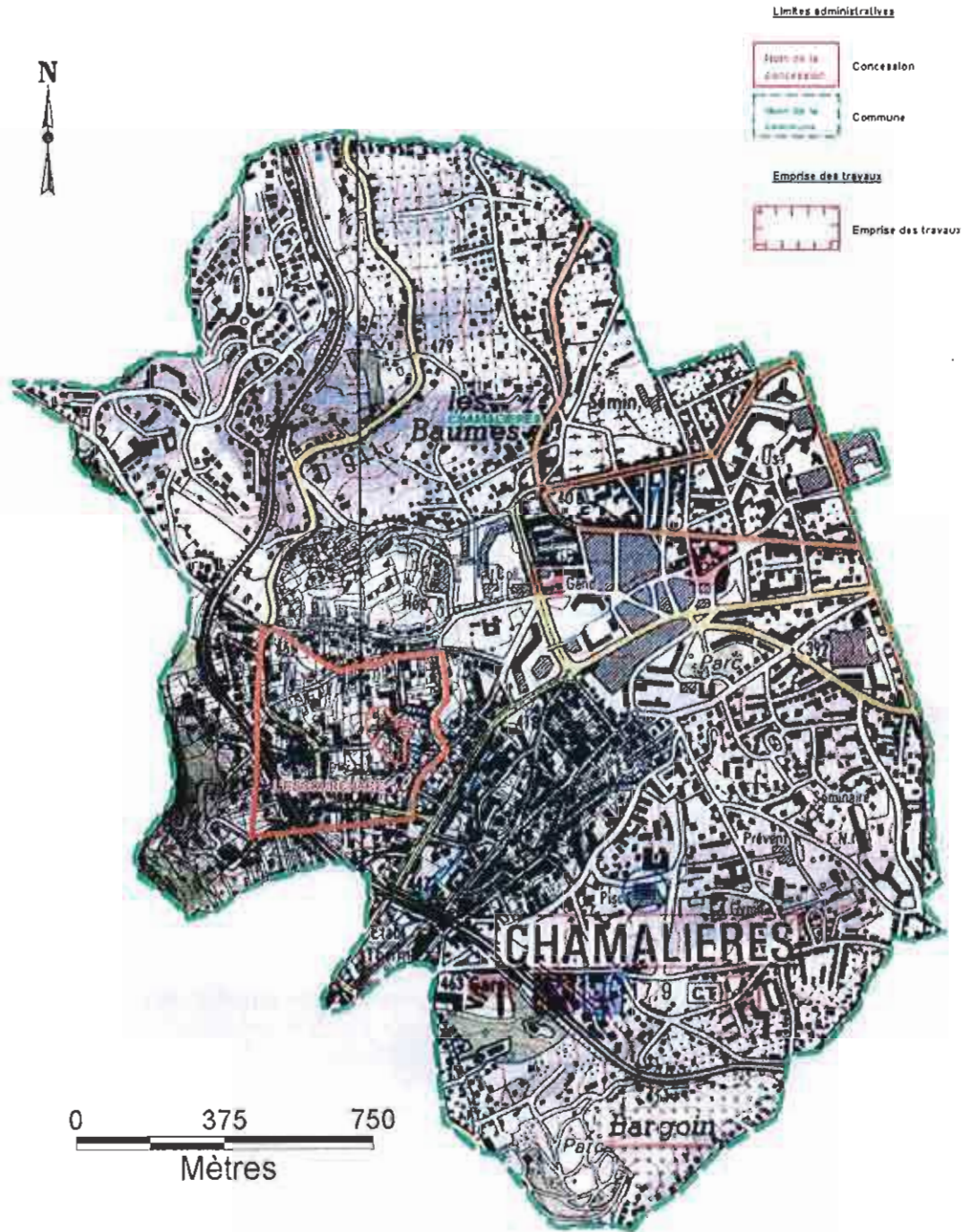


Illustration 10 - Plan de situation de l'Escourcade sur le fond IGN à 1/50 000

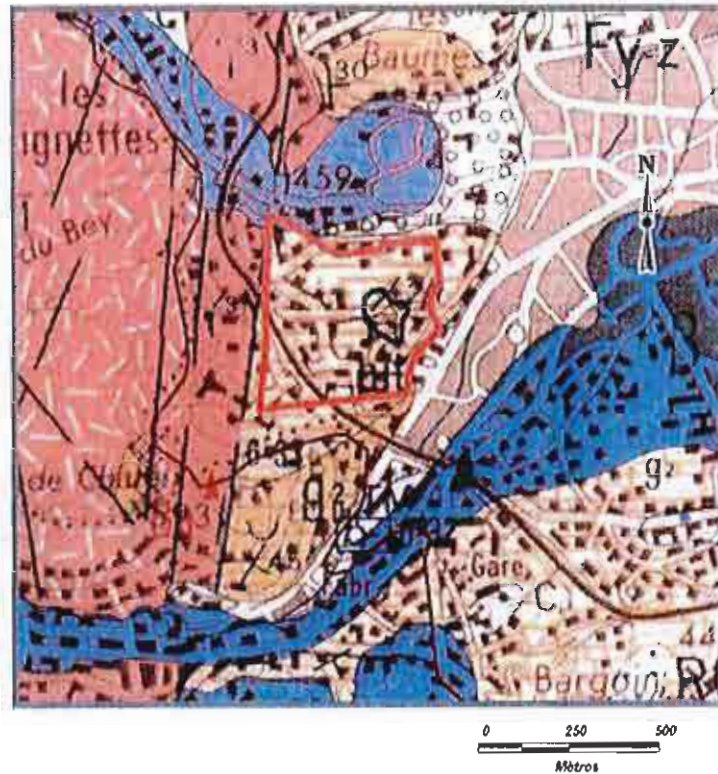


Illustration 11 - Situation de la concession de l'Escourchade sur la carte géologique n° 693 à 1/50 000 de Clermont-Ferrand

c) Hydrogéologie

Un PV datant de 1941 signale une mine « sèche » avec quelques circulations d'eau souterraine imputable à une infiltration directe d'eau de pluie.

4.2. ANALYSE INFORMATIVE

Les informations contenues dans ce chapitre proviennent des archives minières régionales.

4.2.1. Description de l'exploitation minière

a) Historique

Les comptes rendus de visite de l'Ingénieur des mines des années 1838 et 1839 ainsi que ceux des années 1860, 1863, 1864 et 1867 font apparaître une petite exploitation intermittente à ciel ouvert.

En 1877, suite au changement de propriétaire, un rapport de l'ingénieur des mines fait état d'une extraction à ciel ouvert de 120 m³ de grès bitumineux.

En 1897, on note une tentative d'exploitation en souterrain sans suite avec réalisation d'une galerie d'une dizaine de mètres, de laquelle il est extrait 60 tonnes de minerai environ. Sur les grès bitumineux extraits, il est effectué des essais destinés à la fabrication de dallage résistant aux acides.

L'exploration est reprise en août 1918 avec la création :

- d'une galerie en descenderie (A-B) de 3,50 m de large et 2,50 m de hauteur, orientée Nord-Sud selon une inclinaison d'environ 26 ° ;
- de deux puits d'une section de 1,20/1,50 m pour une profondeur 9 m.

En septembre 1919, deux courriers de l'exploitant et 2 rapports de l'ingénieur des mines font état et le constat de l'arrêt des travaux.

En juin 1922 a lieu la réalisation d'une deuxième descenderie, d'une profondeur de 48 m, avec un premier plan à 15 m du jour de deux tronçons de 10 m et d'un deuxième plan en fin de trou avec deux tronçons présentant un développement total de 47 m (25 m pour le tronçon nord et 22 m pour le tronçon sud).

L'arrêt des travaux en 1944 a été décidé non pas par épuisement du gisement mais à cause d'une grande faille relevant le gisement à moins 20 m et entraînant une exploitation en découverte impossible en ville.

Les issues sont obstruées, mais non comblées. La zone est déclarée non constructible.

b) Evaluation du gisement

La puissance du gisement est évaluée à 3 ou 4 m.

4.2.2. Méthode d'exploitation

Plusieurs méthodes d'exploitation ont été employées : travaux à ciel ouvert, galeries, descenderie de 55/57 m de longueur (suivant documents) avec extensions de part et d'autre de 10 à 25 m, 2 puits de recherches.

4.2.3. Production

Au total, 12 608 tonnes de minerai auraient été extraites.

On retient les productions annuelles suivantes :

- 1010 tonnes en 1926 avec 7 ouvriers ;
- 1591 tonnes en 1927 avec 9 ouvriers ;
- 961 tonnes en 1928 avec 6 ouvriers.

La teneur en bitume du minerai extrait était de 9 %.

4.2.4. Plans miniers

La connaissance de la localisation de la mine s'appuie sur un plan minier datant de février 1928 à l'échelle du 1/500 et un profil en travers dressé au 1/100^{ème}. Sur ce plan figurent notamment l'épaisseur des couches géologiques et les failles. Il existe un autre plan à l'échelle du 1/1000 du 24 avril 1968 avec report sur cadastre.

4.2.5. Ouvrages

a) Travaux souterrains

L'exploitation de Chamalières s'est faite par l'intermédiaire de galeries traçantes de 3,50 m de large et 2,50 m de hauteur sur une superficie de l'ordre de 4 314 m². Compte tenu du pendage de la couche exploitée, l'épaisseur de recouvrement des galeries varie d'Ouest en Est entre 0 et 18 m.

b) Ouvrages débouchant au jour

Les ouvrages recensés sont :

- l'entrée de la descenderie à la cote + 448 m NGF ;
- deux puits d'aération, l'un de ces puits faisant 1,50 m de diamètre et 9 m de profondeur.

Ces ouvrages ne sont plus visibles. Ils ont été remblayés.

4.2.6. Désordres

a) Mouvements de terrain

Suite à la visite de terrain, il n'a pas été constaté de désordres particuliers en surface. Il semble que la surface du site ait été complètement remodelée. La mine n'est plus accessible car toutes les entrées ont été bouchées. Il semble cependant que toutes les galeries n'ont pas été remblayées. La carte informative fait état de la présence de remblai dans certains secteurs de galerie. Un PV de visite du 19 avril 1941 indique que les secteurs de galeries remblayés l'ont été jusqu'au toit de la mine. Ce travail aurait été réalisé manuellement.

b) Gaz de mine

Les anciens PV retrouvés ne font état d'aucun incident lié au gaz de mine. Cependant, il est usuellement admis que les exploitations de bitume sont faiblement grisouteuses (risque d'émanation de CH₄) et comportent des risques de piégeage de dioxyde de carbone, voire parfois de monoxyde de carbone (oxydation lente).

Le risque lié à d'éventuelles émanations de gaz est principalement localisé dans les parties non noyées de la mine et au droit des ouvrages non remblayés débouchant au jour (ODJ).

Le risque lié à d'éventuelles émanations est principalement localisé dans les parties non noyées de la mine.

4.3. CARTE INFORMATIVE

4.3.1. Méthode de calage et de digitalisation des plans miniers

Les plans ont été digitalisés à partir des plans disponibles dans les archives minières régionales (cf. § 4.2.4).

Le report des contours de l'exploitation a été réalisé sur l'orthophotoplan de 2004 et le cadastre actuel.

4.3.2. Précision des reports cartographiques

Ces plans permettent d'obtenir une précision de calage de l'ordre de 5 m en planimétrie.

Illustration 12 - Concession de l'Escourcade. Carte informative

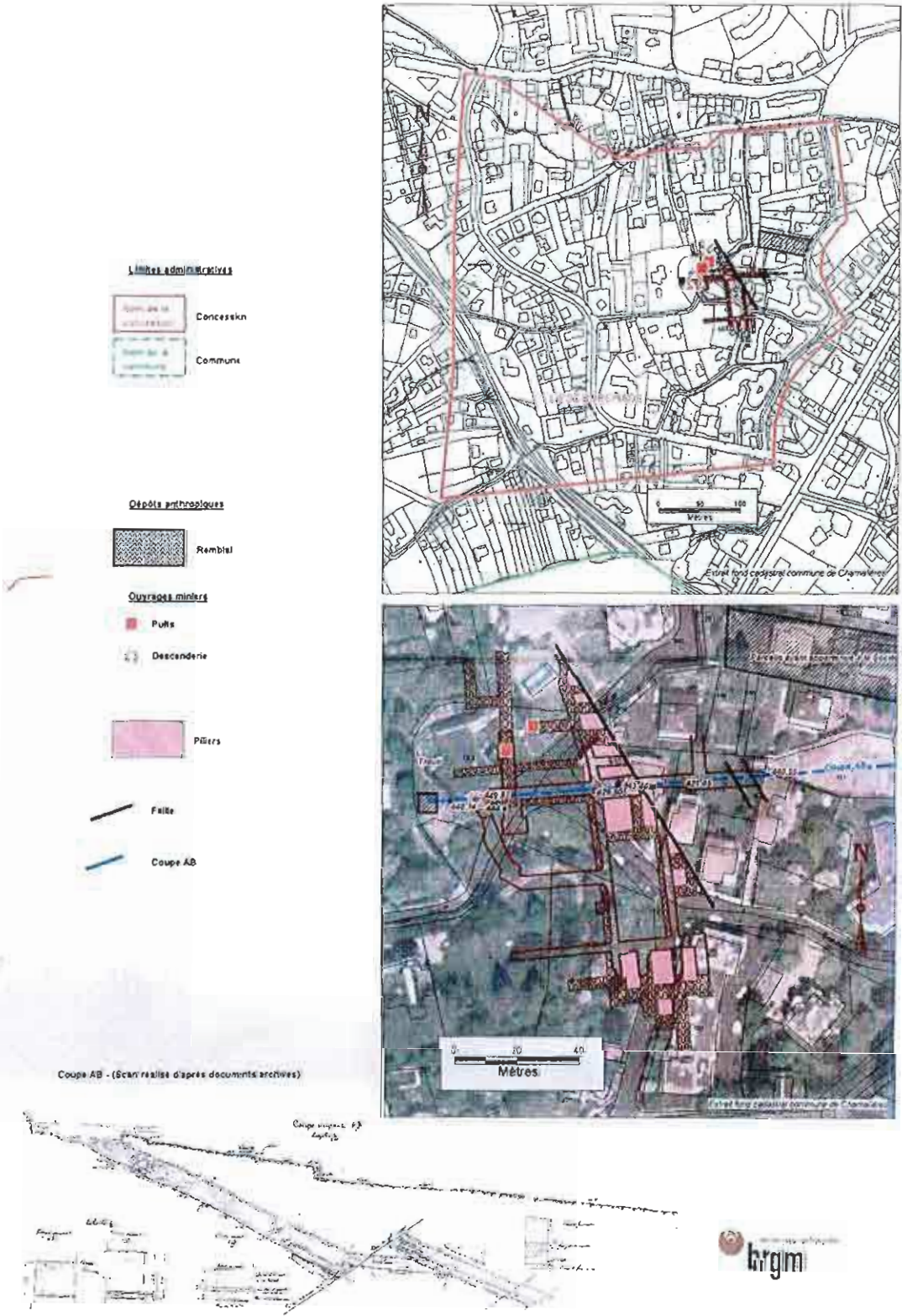


Illustration 13 - Concession de l'Escourchade. Carte d'aléa « effondrement localisé et tassement »

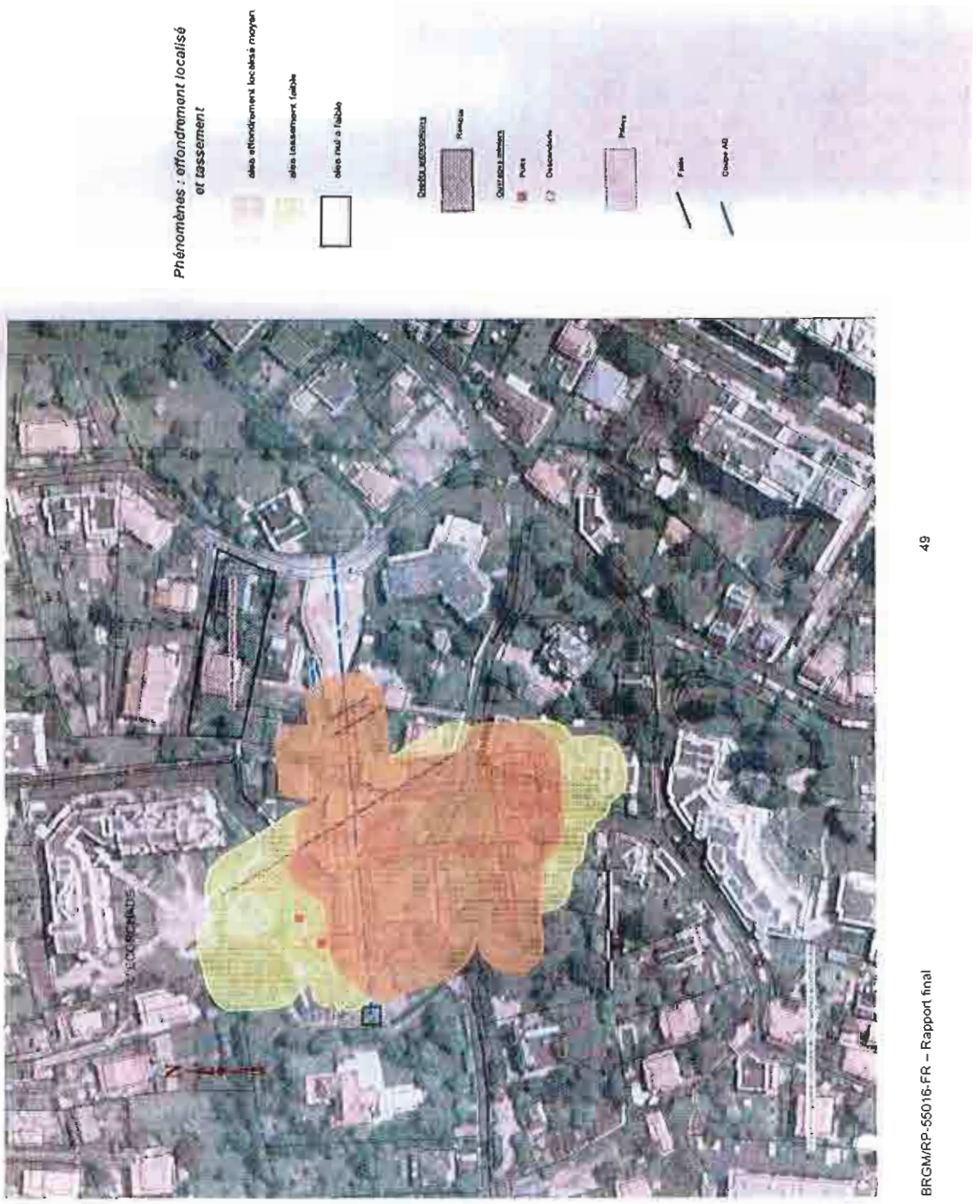
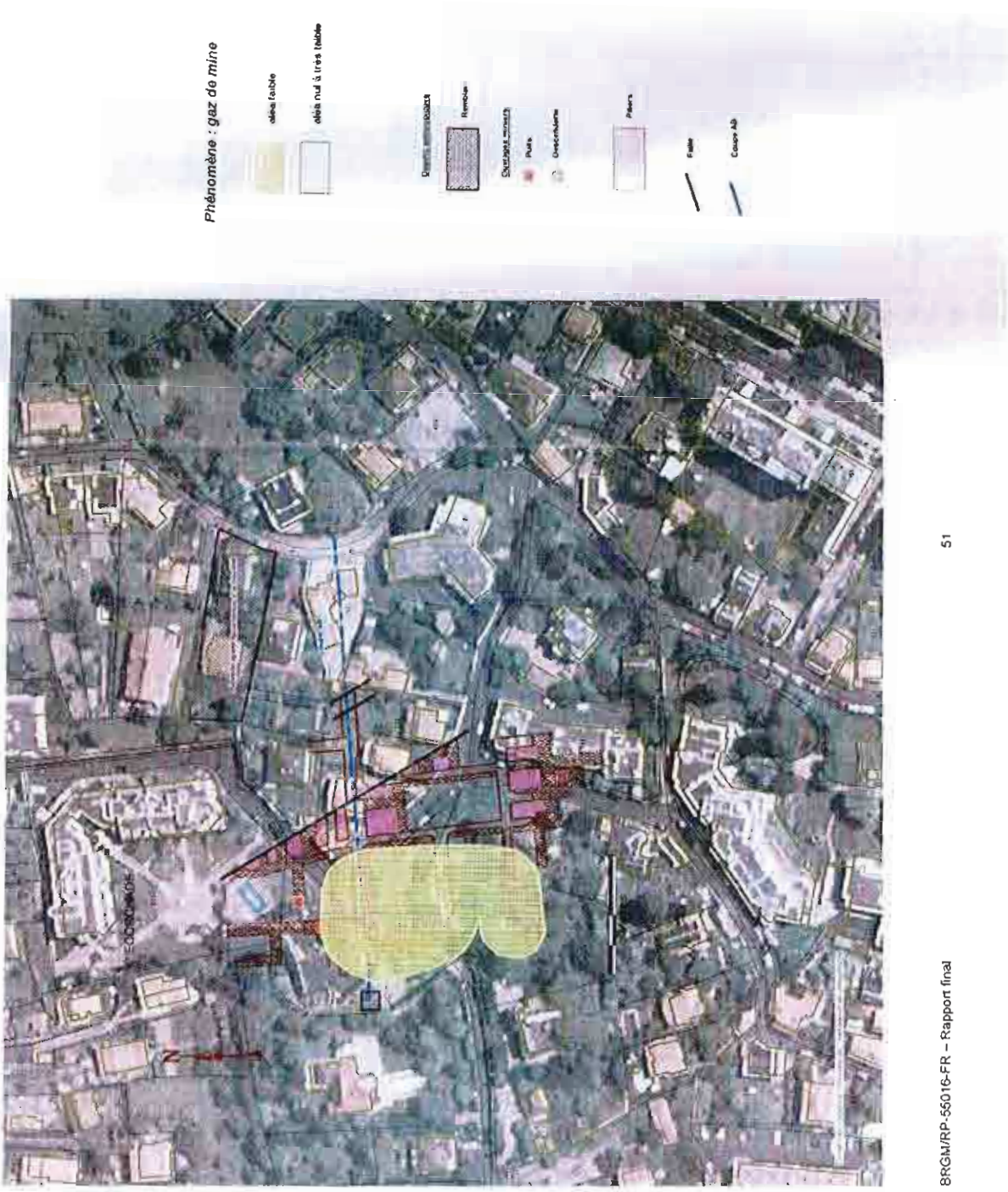


Illustration 14 - Concession de l'Escourchade. Carte d'alicés « gaz de mine »



4.4. CARTOGRAPHIE DES ALEAS

Les aléas « mouvement de terrain » et « gaz de mine » sont représentés sur les illustrations 13 et 14.

4.4.1. Mouvement de terrain

Les aléas retenus sont les suivants :

- de type « effondrement localisé » au droit des secteurs a priori non remblayés ou partiellement remblayés de la mine. De tels effondrements peuvent atteindre voire dépasser 3 m de diamètre dans les galeries présentant une largeur supérieure à 3 m (30 % des galeries), soit une intensité de phénomène que l'on peut qualifier de moyenne. Le diamètre de ces effondrements sera inférieur à 3 m au sein des galeries partiellement remblayées et dans celles de faible largeur (40 % de la superficie totale), soit une intensité de phénomène qualifiée de faible selon la classification GEODERIS. Par ailleurs, le calcul montre qu'un fontis de 3 m de diamètre dans une galerie de 3,50 m de large n'est autocolmaté que si l'épaisseur de recouvrement est supérieure ou égale à 30 m (nous avons pris pour hypothèse – défavorable – que la mine est noyée, soit un coefficient de foisonnement de 1,3 et un angle de talus de 30 °). L'épaisseur de recouvrement n'excédant pas 18 m à la mine de l'Escourchade, les fontis peuvent remonter à la surface dans pratiquement tous les cas de figure. Compte tenu de la classification utilisée par GEODERIS, les intensités de phénomène peuvent donc être considérées comme faibles à moyennes. Du point de vue de la prédisposition des phénomènes, il faut remarquer qu'aucun événement de type effondrement localisé ne s'est produit au droit de la mine depuis sa fermeture dans les années 1940 (ce qui conduit au passage à s'interroger sur l'exactitude des informations dont nous disposons sur le mode de remblaiement de la mine). Par ailleurs, les arkoses sont potentiellement très sensibles au phénomène de fontis par processus de désagrégation et d'effritement de ses constituants. Pour ces raisons, nous considérons que le facteur de prédisposition est modéré. En conséquence, nous proposons de considérer que l'aléa « effondrement localisé » est moyen dans les secteurs non ou partiellement remblayés.
- de type « tassement » faible au droit des secteurs remblayés de la mine (donc a priori non sujets aux phénomènes d'effondrement localisé). Les phénomènes les plus à craindre sont les tassements différentiels du fait de l'hétérogénéité des remblaiements, de la variabilité de l'épaisseur de recouvrement, de la présence de surcharges ponctuelles au droit de la mine (plusieurs immeubles).

Les emprises de ces deux types d'aléa ne se chevauchent pas car les secteurs ayant fait l'objet d'un remblaiement sont a priori bien connus et distincts (sous réserve de l'exactitude des informations contenues dans le dossier d'archive ayant

servi à l'élaboration de la carte informative). Les aléas « effondrement localisé » et « tassement » ont donc été représentés sur la même carte.

4.4.2. Gaz de mine

Compte tenu du § 4.2.6 b), nous proposons de retenir un aléa faible pour les secteurs sous-minés non remblayés et concernés par un recouvrement faible (< 5 m). A priori, il n'y pas de nappe d'eau dans la mine car l'essentiel des arrivées d'eaux observées en cours d'exploitation était lié à la percolation de l'eau de pluie à travers le toit. D'autre part, les arkoses sont a priori très perméables.

4.5. ENJEUX ET RECOMMANDATIONS

Le report des plans disponibles sur le cadastre montre que l'ancienne exploitation minière de l'Escourchade sous-cave potentiellement (au moins partiellement) :

- sept bâtiments dont plusieurs immeubles ;
- trois tronçons de routes communales ;
- des jardins et espaces verts.

L'absence de garanties sur le remblaiement de la mine et la géométrie des exploitations doit inciter à la prudence quant à la stabilité à long terme de cette zone, et ce d'autant plus que les enjeux sont forts.

Nous recommandons que des investigations plus poussées soient réalisées afin d'évaluer le mode de remblaiement de la mine et son état de stabilité. Ces investigations devront être confrontées à la structure et au mode de fondation des bâtiments situés au-dessus des galeries.

Ces investigations pourront consister en des forages avec auscultations vidéo des galeries, voire avec un sonar si elles sont noyées. En fonction des résultats de ces investigations, des mesures de suivi des déformations et/ou de remblaiement/renforcement des galeries pourront éventuellement être proposées.